



L'AVENIR DU NORD

Bibliothèque de S.S.
1709, St-Denis



LABELLE

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1946

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1946

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

50e ANNEE No 11

JOLIETTE, VENDREDI, 5 AVRIL 1946

Sur le Pont de la Régence

Il est légitime, pour tous ceux qui ont à cœur l'essor et la prospérité de notre ville, d'espérer la réussite entière et rapide de la nouvelle compagnie financière qu'on vient de fonder ici: "L'Expansion jérômiennne incorporée."

Comme toutes les oeuvres généreuses inspirées par l'ambition de servir la communauté, celle-ci est le résultat d'une entente spontanée entre cinq citoyens de notre ville, premiers pionniers de l'entreprise.

Il faut que tout Saint-Jérôme se mette au courant des buts et avantages de "L'Expansion jérômiennne incorporée", et nous recommandons à nos lecteurs de parcourir, sur cette même page, le compte-rendu de la première assemblée publique convoquée par la compagnie, la semaine dernière.

"L'Expansion jérômiennne incorporée" n'est point une embarde non plus qu'un "racket". C'est une société qui, si on l'encourage et la soutient, augmentera le bien-être de toutes les classes de la ville et de chaque individu en particulier, ouvrier, commerçant, petit propriétaire et industriel.

L'avenir veut bien sourire à St-Jérôme, mais encore faut-il l'aider un peu...

"Maintenez votre Croix-Rouge forte". Tel est le mot d'ordre de la campagne de recrutement de la Croix-Rouge canadienne (division du Québec) qui s'ouvrira lundi, le 8 avril. Voilà une autre oeuvre qui mérite l'encouragement de tous.

Trop de gens s'imaginent que la tâche de la Croix-Rouge a pris fin avec la guerre. Au contraire, il lui reste encore des millions de déshérités à secourir dans les pays dévastés, appauvris et minés par la famine.

La Croix-Rouge canadienne, de concert avec le Fonds canadien de secours aux Nations-Unies, se propose d'affecter, en 1946, quelque cinq millions de dollars de ses fonds de guerre à l'achat d'approvisionnement pour porter secours aux populations d'Europe et de Chine.

Déjà, au cours de 1945, 89 navires partis du Canada ont transporté 70,500 caisses d'approvisionnements destinés à la Belgique, la Tchécoslovaquie, la France, la Grèce, la Hollande, la Norvège, la Yougoslavie, la Chine, le Danemark et la Russie.

Des secours plus importants devront être apportés à ces nations, en 1946.

La charité jamais n'a fait de tort à personne... Saint-Jérôme saura répondre généreusement aux sollicitations de la Croix-Rouge.

Avril commence avec du froid, du vent piquant et des allures d'automne...

C'était trop beau: ça ne pouvait durer!... Mais Pâques s'en vient rapidement. Et après Pâques, c'est le printemps pour tout de bon...

Les étables ont coulé plus qu'à l'habitude. Du sirop en plein, oui! Mais il paraît que la neige est partie trop vite. A moins qu'il ne retombe...

AU CLUB ROTARY

LE MINISTERE DE LA COLONISATION

Son oeuvre magnifique, son programme pour l'avenir — Causerie de M. Gérard Ouellet devant les membres du Club Rotary et de la Chambre cadette

Le Club Rotary de Saint-Jérôme avait invité, lundi soir dernier, à prononcer une causerie à l'issue d'un dîner, M. Gérard Ouellet, publiciste du ministère de la Colonisation de la province de Québec. Dîner et causerie eurent lieu à l'hôtel Lapointe. En plus des membres du Rotary, plusieurs membres de la Chambre de Commerce des Jeunes prirent part à la réunion dont ils étaient les invités. M. Ouellet fut intéressé tout le monde en faisant un bref historique du ministère dont il est le publiciste et en traitant de la politique future de colonisation.

Au préalable, M. Jean-Paul Rolland, président du Club Rotary, présenta à l'assemblée cinq nouveaux membres récemment admis dans le club: M. le Dr Léon Dugal, obstétricien, M. Marc Rolland, fabricant de papier, M. Marcel Léonard, commerçant en nouveautés, M. Marc Fortin, journaliste, et M. François Marchand, représentant du domaine de l'immeuble. M. Rolland souhaila une cordiale bienvenue aux membres de la Chambre cadette dont le Club Rotary, déclara-t-il, admire grandement le travail et le succès. "Nous sommes fiers de voir ce que vous faites, dit M. Rolland. Vous pouvez en toute occasion compter sur notre collaboration."

Aux côtés du président du Rotary, on remarquait à la table d'honneur, outre M. Gérard Ouellet, Me Henri Prévost, président de la Chambre des Jeunes, M. J.-J. Morrin, Me Camille de Martigny, M. Paul-Aimé Castonguay, M. Alfred Lapointe, le Dr Alfred Cherrier, M. René Hébert, trésorier de la Chambre des Jeunes, et M. Paul Lafrenière.

M. Gérard Ouellet

M. Ouellet, le conférencier, fut présenté par le Dr Alfred Cherrier et remercié par M. Paul-Aimé Castonguay. Voici les principaux passages de sa causerie: "Ce n'est certes pas la population de Saint-Jérôme qu'un modeste fonctionnaire — fût-il publiciste — pourrait songer à en montrer sur la colonisation: le souvenir du grand curé Labelle et de son oeuvre gigantesque — à la mesure de sa taille — est ici tous les jours bien vivace. L'impulsion que, dans tous les domaines, ce prêtre donna à votre ville progressive, de 1868 à 1891, je n'ai guère à vous le rappeler. Toute votre région se peint comme porte encore, après 45 ans, la marque de Mgr Antoine Labelle à qui tout un peuple rendait, par l'entremise de la population jérômiennne, un hommage si émouvant en cette matinée du 8 janvier 1891..."

"Le curé Labelle, vous le savez tous mieux que moi, fut sous-ministre de la Colonisation et de l'Agriculture à l'époque de Mercier. Il ne vous déplaira pas — je le sais — d'entendre parler que Mgr Labelle avait étudié à Sainte-Thérèse, ville d'où devait partir, une quarantaine d'années plus tard, M. Stanislas Bégin pour devenir à son tour sous-ministre de la Colonisation. Ainsi, vous le constatez, "les pays d'en haut" ne se contentent pas de fournir d'excellents colons: ils pourvoient à l'occasion le ministère de la Colonisation de ses plus hauts fonctionnaires en plus de fournir à la province un grand nombre d'hommes éminents. Pour ne nommer que les plus anciens, qu'il me suffise de mentionner les Chapeau, les Nantel et les Prévost.

"Sans que je remonte jusqu'au déluge, vous me permettez bien un bref historique du ministère de la Colonisation. "C'est en 1887, à l'époque où Honoré Mercier est premier ministre, qu'apparait pour la première fois un département de la Colonisation en plus de l'attaché à celui de l'Agriculture. Le premier ministre en est le premier titulaire. C'est alors qu'il fut appelé au curé de Saint-Jérôme pour qu'il accepte les fonctions de sous-ministre.

"En 1897, voici que la Colonisation forme un autre département avec les Mines. L'hon. Thomas Chabais — sir Thomas — a 88 ans le 23 du mois dernier — assume la direction de ce nouveau service provincial tandis que M. Dufault devient le premier sous-ministre chargé exclusivement de la Colonisation.

"1901 amène une nouvelle réorganisation des ministères, et la Colonisation constitue, cette fois, un département avec les Travaux publics; M. Gouin en prend la direction. Sous son règne, un comité conduit une enquête sur les causes auxquelles on attribue la lenteur du mouvement de colonisation.

"Puis vient 1905, alors que le gouvernement forme, cette fois, le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Le premier titulaire de ce nouveau département est l'un des vôtres, Jean Prévost, l'"enfant terrible" dont le souvenir est également bien vivant chez vous. On peut ne pas avoir partagé toutes les attitudes de Jean Prévost, mais c'est justice de dire qu'il fut le fils spirituel du curé Labelle par le grand intérêt qu'il porta toujours à la colonisation.

"Bien que le département ait subi, entretemps, des modifications, il faut attendre 1934 pour que la province se donne un ministère de la Colonisation bien distinct, tel qu'il existe de nos jours..."

"Nous verrons maintenant — très brièvement encore — comment est pyramidé ce ministère. Naturellement, en tête vient le ministre, l'hon. J.-D. Bégin, dont le collaborateur immédiat est le sous-ministre, M. Stanislas Bégin. M. Ouellet ne trouve le directeur des services sociaux, en l'occurrence, l'abbé Arthur Fortier, genre de curé Labelle mais en moins gros pour la taille. Puis ce sont les divers services dirigés par leurs chefs respectifs: le service des terres de colonisation; le service des travaux; le service de l'établissement des colons; le service de l'aide et de la surveillance; le service de l'agronomie et le service du personnel extérieur. A ceux-là le ministre a ajouté, l'an dernier, un septième service: celui des études économiques. Ce dernier rouage administratif est particulièrement important du fait qu'il étudie les conditions de tel secteur déterminé avant que les colons y soient dirigés et qu'il s'occupe principalement de la consolidation des paroisses existantes. A ces divers services s'ajoutent le secrétaire du ministère, le conseiller juridique, le publiciste, le pourvoyeur, le comptable en chef et dix-huit chefs de sections, deux cent quarante-trois employés des services intérieurs, trois cent soixante-trois employés des services extérieurs, dont onze chefs de district avec leurs assistants et cent trente-quatre inspecteurs de colonisation.

"A noter également que l'on compte au sein du personnel plusieurs techniciens, tels des ingénieurs forestiers, des agronomes, des ingénieurs civils, des chimistes, des arpenteurs — géomètres, des comptables licenciés, un architecte, des dessinateurs et autres..."

"L'EXPANSION JEROMIENNE INC." GAGE DE NOTRE PROSPERITE...

PREMIERE ASSEMBLEE PUBLIQUE ET MISE EN VENTE DES ACTIONS. — DISCOURS DE MM. MAURICE, PERRIER, AUBRY ET CYR

"Aujourd'hui que le régiment est formé, il faut en remplir les cadres. Le temps est venu de passer de la parole aux actes et de faire de "L'Expansion jérômiennne incorporée" une compagnie établie sur des bases solides, cela pour le plus grand bien de la ville de Saint-Jérôme. Ainsi s'exprimait, jeudi soir, le 28 mars, à la salle du marché, M. René Maurice, hôtelier, président de "L'Expansion jérômiennne incorporée". On sait que cette nouvelle compagnie de finances, au capital de \$250,000.00, a été fondée il y a quelques semaines dans le but de construire à Saint-Jérôme des édifices qui pourront servir de locaux à de nouvelles industries. A l'assemblée du 28 mars, tous les citoyens de notre ville intéressés à l'entreprise avaient été convoqués pour se faire expliquer les buts et le fonctionnement de la compagnie. Ce même soir, à l'issue de la réunion, les actions de la compagnie furent mises en vente.

Me Hector Perrier, de Montréal, conseiller juridique de "L'Expansion jérômiennne", assistait à l'assemblée aux côtés des premiers actionnaires (et directeurs temporaires): M. René Maurice, S. H. le maire Charles Aubry, M. Alfred Langlois, M. J.-W. Cyr et M. Adélar Lebeau, qui, dès le début, ont souscrit chacun \$1,000.00.

M. R. Maurice

M. Maurice souhaite d'abord la bienvenue à l'assistance nombreuse qui emplit la salle du marché. Les citoyens de Saint-Jérôme, dit-il, voyaient depuis longtemps avec envie grandir et se développer certaines villes de la province en tout point comparables à Saint-Jérôme alors que nous avançons à pas de tortue dans le domaine industriel. Tout le monde était mécontent de cet état de choses et tout le monde se disait en soi-même: "Il faut faire quelque chose". Personne encore n'avait proposé que ce soit quand, à la suggestion du maire Aubry, un certain nombre de citoyens se réunirent et jetèrent les bases de "L'Expansion industrielle incorporée". Ce soir, ajoute M. Maurice, nous sommes ici pour expliquer la nature et les buts de cette compagnie. Il cède alors la parole à Me Hector Perrier, conseiller juridique de "L'Expansion jérômiennne".

Me H. Perrier

Me Perrier tient d'abord à souligner qu'il est venu à Saint-Jérôme à titre d'avocat et qu'il apporte son concours à "L'Expansion jérômiennne" par devoir professionnel et par devoir patriotique. "Dégageons-nous de temps à autre, dit-il, des soucis politiques qui, vous le savez, en certaines circonstances, peuvent faire du tort à tout le monde".

"Je crois que vous êtes, dans le comté de Terrebonne et spécialement à Saint-Jérôme, au début d'un grand essor économique", débute Me Perrier. "Il vous importe de progresser comme d'autres villes de la province. Granby, par exemple, et Saint-Laurent qui, en quelques années, a passé de 5,000 à 10,000 de population".

Il y a certains gestes dans le domaine financier que la loi empêche les administrations municipales de poser, continue Me Perrier. Il est donc à votre avantage de vous assurer les services d'une compagnie que des déficiences légales n'empêchent pas d'agir.

"L'Expansion jérômiennne" est une compagnie formée d'actionnaires égaux dont le capital autorisé est de \$250,000.00, dit encore le conseiller juridique. Cette somme peut paraître énorme, mais il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup d'argent dans Saint-Jérôme. Ce montant devrait être aisément dépassé dans l'intérêt des classes ouvrières dont la prospérité augmente avec le nombre des industries. (à suivre à l'avant-dernière page)

LES MILLE PROBLEMES DU SERVICE TELEPHONIQUE

M. J.-J. Morrin, gérant du Bell, les énonce. — Appel à la compréhension du public. — La position de notre journal.

"Nous demandons aux abonnés du téléphone à Saint-Jérôme de bien vouloir partager leur service jusqu'à ce que la pénurie actuelle de facilités ait disparu. C'est ce qui explique pourquoi il peut se produire des retards avant que la téléphoniste puisse répondre à vos appels", a déclaré le gérant local du téléphone, M. J.-J. Morrin, au cours d'une entrevue avec le rédacteur en chef de l'Avénir du Nord, cette semaine.

"Pour fournir maintenant le service au plus grand nombre possible de gens, nous avons raccourci au tableau local plus de téléphones que nous n'en pouvons servir rapidement avec l'outillage actuel", a dit M. Morrin. (à suivre à la deuxième page)

Retour prochain

Nous apprenons que M. Roland Prud'homme, du Corps d'Aviation Royal Canadien, fils de M. Wilfrid Prud'homme, pharmacien, de notre ville, est du nombre des militaires canadiens qui, partis d'Angleterre depuis quelque temps, ont dû arriver au pays aujourd'hui même, vendredi, à bord du paquebot "Ile-de-France". M. Roland Prud'homme était outre-mer depuis deux ans et demi. Il est superflu de dire avec quel plaisir ses parents, ses amis et ses concitoyens le verront revenir à St-Jérôme.

Nouveau commerce

Une compagnie récemment constituée sous la raison sociale de "ACCESSOIRES LAURENTIENS, L.TEE." a établi son siège social à Ste-Adele, sur la rue St-Hyacinthe, au coin de la route Nationale.

Cette compagnie qui a pour président, M. Berthold Mongeau, également président de Mongeau & Robert Cie, Ltee, fera le commerce de différents systèmes de chauffage et d'accessoires électriques.

M. Simon Latour qui représente la maison Mongeau & Robert Cie, Ltee dans le district laurentien a également le rôle de directeur de la nouvelle compagnie.

Nous souhaitons grand succès aux directeurs et officiers de "ACCESSOIRES LAURENTIENS, L.TEE."

Partie de sucre

Les employés du bureau local de l'Assurance-chômage, auxquels s'étaient joints quelques employés du bureau de Lachute, ont tenu, samedi après-midi, une partie de sucre à l'habitation de M. Jean-Paul Gauthier, Avenue Laviolette. M. W.H. Sanderson, chef de ce bureau, était de la fête; son épouse l'accompagnait.

M. Lionel Bertrand, député fédéral, est venu prendre le dîner avec le groupe. Son Honneur le maire Charles Aubry, accompagné de quelques échevins, vint un peu plus tard rencontrer les invités et dégusta avec eux un véritable bon repas canadien.

Démonstration culinaire, le 9 avril

En prévision de Pâques, la démonstration culinaire qui se donnera, à l'École ménagère de Saint-Jérôme, le 9 avril prochain, comportera un délicat menu de Pâques. Les diligentes maîtresses de maison feront bien de ne pas manquer la superbe occasion de voir une table dressée à la "moderne" et gracieusement décorée aux couleurs du temps.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. L. BERTRAND PLAIDE A OTTAWA LA CAUSE DES INVALIDES

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, a prononcé, lundi soir aux Communes, un discours en marge de la résolution qu'il avait inscrite au feuillet de la Chambre, et par laquelle il demande que le gouvernement fédéral accorde, soit seul, soit avec l'appui des provinces, des allocations de subsistance aux infirmes et invalides.

Parlant en anglais, M. Bertrand a exposé les principaux points de son projet, dans le discours que nous publions ci-dessous. Le texte de la résolution, déjà publié dans notre journal, était le suivant: "La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait ajouter à son programme de sécurité sociale un système d'allocations en faveur de toute personne, sans revenus ou ressources, qui, en raison d'une blessure, d'un accident, d'une infirmité congénitale est notablement désavantagée dans la recherche ou l'obtention d'un emploi, est incapable d'assurer sa subsistance et dont l'âge l'empêche de bénéficier des législations de sécurité sociale actuellement en vigueur".

La résolution a été commentée par des députés de tous les partis, comme nous le verrons plus bas. Le débat a été ajourné sur une motion de Madame Gladys Strum, député C.C.F. de la Saskatchewan, la seule femme-député dans le présent parlement.

Voici le texte du discours de M. Bertrand:

Monsieur l'Orateur: Le texte de la résolution se passe presque de commentaires. Aussi je serai très bref dans mes remarques, d'autant plus qu'il me plairait de connaître l'opinion de la Chambre sur cette question.

Plus que jamais la sécurité sociale s'impose dans un monde que la guerre a meurtri. Dans ce domaine, le Canada a fait un effort qui mérite d'être cité. Des allocations familiales permettent actuellement aux familles nombreuses et à revenus modestes de faire face aux lourdes charges que leur imposent les responsabilités d'une existence aux exigences accrues. Les mères nécessiteuses, les aveugles, les vieillards reçoivent des gouvernements, des allocations qui en soulageant leur infortune, permettent un peu plus d'aisance dans leur vie désaxée. Des allocations et des pensions donnent aux vétérans l'avantage de mieux reconstituer leur vie civile et leur assurent la subsistance si physiquement dans le conflit ils ont laissé d'eux-mêmes. L'ouvrier, momentanément sans travail, peut compter pendant, pour convenir à des temps nouveaux et à des circonstances nouvelles, devra subir de multiples modifications.

Les allocations familiales cessent à 16 ans; les pensions d'invalidité commencent à 70. Dans ce dernier cas, soit dit en passant, elles devraient être, le plus tôt possible, abaissées au moins à 65 ans. La marge de 54 années, compromise entre 16 et 70 ans présente plus que la durée moyenne de l'existence humaine. Un groupe dans la société, compris particulièrement dans cette marge d'âge, est, à mon avis, laissé à l'abandon: les invalides et les infirmes. Il groupe les victimes de la paralysie infantile, les accidentés de tous genres dont les cas ne sont pas assujettis aux compensations qu'offrent les lois provinciales des accidents de travail, les infirmes de naissance et certains malades dont l'état est incurable.

S'ils ont des biens, s'ils appartiennent à des familles à l'aise, ces infirmes et ces invalides peuvent recevoir des soins adéquats et dans une atmosphère qui n'est point hostile sentir moins le poids de leur malheur. S'ils n'ont pas de fortune, s'ils sont déjà pauvres, ils deviennent tout simplement à la charge publique. Aucune clause des lois provinciales ne prévoit une aide à leur endroit; rien dans les lois provinciales qui puisse leur assurer une allocation quelconque, et je n'ai rien trouvé dans les statuts fédéraux qui puisse leur apporter la plus minime des assistances. On n'embauche pas d'ailleurs les invalides et les infirmes; sur le marché du travail, ils ne sont pas admis. Dans ce siècle de mécanisation, la machine, qui n'arrête pas, elle, domine l'être humain qui, pour la suivre, doit avoir bons bras, bonnes jambes et bons yeux. On écarte les infirmes et les invalides, pour des raisons de sécurité, pour des motifs de production et de rendement. Pendant ce temps-là, l'infirmes ou l'invalides, privé de travail ou n'accomplissant qu'occasionnellement quelque banale besogne, ne peut faire face à sa subsistance; s'il a une épouse et des enfants, sa situation devient tout simplement tragique. Il doit alors recourir à la charité publique, aux associations de secours, mendier même de porte en porte; à son infortune s'ajoute l'humiliation de tendre la main, et s'ajoute aussi l'obligation brutale de vivre inlassablement des jours, les uns les autres semblables. De semaine en semaine, sous le joug pesant à porter, il cédera au découragement, quand ce ne sera pas au désespoir. L'infortune empoisonne, la misère tue.

Les infirmes et les invalides méritent une part de soleil. Ils ont droit au bonheur comme chacun de nous. L'existence moderne, que rendent plus facile les inventions du génie et de la science donne à chacun le droit à un minimum d'aisance. Pour gagner la guerre nous avons dépensé des milliards; pouvons-nous refuser de consacrer quelques centaines de mille dollars pour tuer l'infortune? Nous dépensons actuellement des millions pour aider les populations dépourvues du vieux continent; la charité la plus élémentaire ne nous dicte-t-elle pas de penser aussi à ceux, qui près de nous sont les victimes du hasard, les parias du bonheur?

On songe à établir en Grande-Bretagne — si elle ne l'est déjà — une législation qui prévoit à l'embauchage des invalides et des infirmes. Tous les patrons, employant vingt personnes ou plus, doivent embaucher un nombre d'invalides égal à 2 pour cent de leur effectif total. C'est le Disabled Persons Employment Act. J'ignore ce que le gouvernement pense de cette législation, et encore moins quelles sont ses intentions immédiates ou futures à l'égard des infirmes et des invalides. Mais je crois sincèrement qu'on devrait, au cours même de cette session, penser à ce groupe malheureux de la société. Ne conviendrait-il pas que le ministre du Bien-être social (M. Claxton) étudie la question, fit un relevé du nombre de ces personnes sans ressources, et recommandât ensuite un système d'allocations appropriées, payées directement par le fédéral, ou bien, subventionnées à la fois par le pouvoir central et les provinces. Le programme de sécurité sociale ne peut être complet si les invalides et les infirmes sans ressources sont abandonnés à leur lamentable existence.

Chacun applaudit à la sécurité sociale accordée aux enfants, à la famille, aux mères nécessiteuses, aux vieillards, aux aveugles, aux vétérans, aux mutilés de la guerre. Chacun applaudit aussi si nous étendons aux invalides et aux infirmes la sympathie entière de la nation, traduite dans une législation spécialement pour eux. Leur existence se borne, sur une chaise-longue, au lointain qu'encadre la croisée; elle se limite (à suivre à l'avant-dernière page)

Lors de son assemblée de la semaine dernière, le conseil des Chevaliers a voté le montant de deux dollars. L'un qui servira aux frais d'impressions des billets du prochain concert de Mlle Claire Lamarche, en juin prochain, et l'autre à l'organisation des fêtes du cinquantième de l'Amicale du Collège qui aura lieu le 26 mai prochain.

ASSURANCES

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

Rodrigue Bélanger

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

LES MILLE PROBLEMES DU...

(suite de la première page)

"Nous avons pensé que les abonnés locaux du téléphone consentiraient temporairement à accepter un service un peu amoindri afin que leurs voisins puissent obtenir immédiatement le service au lieu d'avoir à attendre encore plusieurs mois."

"Il se peut que vous attendiez quelques instants avant d'obtenir votre communication, mais, en revanche vous pouvez attendre plus de gens que jamais auparavant", a souligné le gérant du Bell.

"Le réseau de Saint-Jérôme compte maintenant 1,700 postes en service. C'est deux fois autant qu'avant la guerre. Plus de 250 des nouveaux postes ont été installés au cours des sept derniers mois, depuis le jour V-J. L'installation des téléphones a progressé à une plus vive allure que le recrutement des téléphonistes et l'aménagement de l'outillage pour acheminer ce surcroît d'appels.

"Cette situation n'est pas unique à Saint-Jérôme", a ajouté M. Morrin. Pour servir à travers notre territoire, dans Québec et Ontario, des clients qui ont attendu patiemment l'installation de leur téléphone durant les années de guerre, nous raccordons présentement des téléphones partout où nous pouvons, même au risque de surcharger nos tableaux.

"Comme conséquence, chaque téléphoniste doit maintenant répondre à plus d'appels que jamais — plus qu'elle ne devrait faire pour donner un service satisfaisant. Nos téléphonistes ont accompli à Saint-Jérôme une tâche magnifique, mais elles ne peuvent pas répondre à tous les appels à la fois. Chacun doit attendre son tour.

"Nous avons commandé de l'outillage supplémentaire pour soulager les téléphonistes. Les usines de téléphone travaillent jour et nuit pour fabriquer des appareils, des câbles et fils, et des tableaux mais il faudra encore du temps avant que la production suffise à enrayer la disette qui sévit par tout le Canada.

"Cependant, au cours de mai, on mettra en service une nouvelle section de tableau et nous ajouterons à l'outillage aussi rapidement que possible.

"Présentement, nous annonçons dans les journaux de Saint-Jérôme pour embaucher des téléphonistes. A date, nous n'avons pas recruté suffisamment de jeunes filles possédant les aptitudes de bonnes téléphonistes. Il faut du temps pour apprendre le fonctionnement d'un tableau et acquérir l'expérience nécessaire pour établir et acheminer rapidement et efficacement les communications.

"En résumé", a dit M. Morrin, "nous ne répondons pas aux appels aussi rapidement que nous voudrions parce que nous cherchons à donner des téléphones au plus grand nombre possible de gens qui attendent l'installation de leur téléphone."

"Nous faisons de notre mieux pour obtenir de l'outillage additionnel et mobiliser des téléphonistes. Jusque là, nous devons faire appel à la patience et à l'indulgence des abonnés de Saint-Jérôme, comme nous faisons dans d'autres villes par tout le Québec et l'Ontario."

L'Avenir du Nord — et, nous en sommes sûrs, tous les abonnés du téléphone à Saint-Jérôme, sont reconnaissants à M. Morrin de nous donner ces claires explications sur les difficultés et les problèmes que rencontre, en cette période troublée, la Compagnie de téléphone Bell. Nous n'avons jamais douté, pour notre part, de la bonne volonté et du désir de donner satisfaction de la Compagnie Bell, non plus que du dévouement de son gérant local, M. Morrin, l'un de nos concitoyens depuis de longues années. Aussi, les quelques critiques que nous formulons dans une colonne de ce journal, il y a quinze jours, ne s'inspiraient-elles d'aucune hostilité envers la compagnie ou ses représentants ici. Bien au contraire, puisqu'en défendant les intérêts des abonnés jérômeiens du téléphone Bell nous avons conscience d'avoir servi, en même temps, ceux de la compagnie. C'est dans cet esprit que nous avons exprimé nos vœux et que nous voulons continuer à le faire.

Nous profitons de l'occasion pour présenter nos meilleurs vœux de succès à Mlle Madeleine Chartier, nouvelle opératrice, chef du bureau de Saint-Jérôme.

LA PREMIERE ANNEE DU COLLEGE DE ST-JEROME

Ce fut le 13 août 1896 que huit frères des Ecoles chrétiennes arrivèrent dans notre petite ville d'alors pour s'y installer, ayant à leur tête, comme directeur, le Frère Maximilien. Ils furent reçus, le midi et le soir, à la table de M. le curé Lafortune; et comme le mobilier du collège était incomplet, quatre d'entre eux prirent le repos de la nuit au presbytère. C'est donc sous le cachet de l'hospitalité toute cordiale du clergé paroissial que débutait la nouvelle fondation, prélude de la bonne entente qui régna toujours, sans heurt véritable, entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité scolaire religieuse.

L'ouverture des classes se fit le 1er septembre, avec au-delà de deux cents élèves. Vers la fin du même mois, le nombre dépassait 250. Le 15 septembre, frères et élèves prenaient part à la "fête du Calvaire au cimetière", s'unissant ainsi aux fidèles de Saint-Jérôme et à ceux des paroisses avoisinantes qui, de ce temps-là, venaient à cette touchante cérémonie du souvenir.

Au début d'octobre, la petite chapelle destinée à la communauté et aux élèves pensionnaires était bénite par M. le curé Lafortune, assisté de ses vicaires. Il y eut même sermon de circonstance par le R. P. Lewis, O.M.I. Comme une classe au moins était adjacente à la chapelle, près de 200 personnes purent trouver place à cette cérémonie et en garder un délicieux souvenir. Quelques jours plus tard, M. l'abbé Magnan célébrait la première messe dans ce modeste sanctuaire qui, de nombreuses années, allait retentir des prières et des chants des religieux et de leurs élèves pensionnaires.

Dès le début de novembre, l'école était en mesure d'offrir aux parents des élèves la première proclamation de notes mensuelles, avec chants et déclamations. M. le curé et ses vicaires, M. Godmer, président de la Commission scolaire, et deux autres commissaires, MM. Labelle et Théberge, occupèrent les places d'honneur, alors que plus de trois cents parents des élèves remplissaient une salle déjà trop petite pour la circonstance.

En décembre, l'école recevait la première visite de M. l'inspecteur Nantel. Celui-ci questionna avec grande satisfaction les élèves des deux premières classes et accorda son premier congé au nouvel établissement scolaire.

A relater encore l'érection canonique d'un chemin de la Croix, le 18 décembre, comme aussi le départ d'un élève pour le petit-noviciat des Frères, au Mont-de-la-Salle à Montréal. C'était le premier fructueux qui commençait à pointer dans cette maison, productrice, depuis, de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

En fin de décembre, deuxième séance de notes mensuelles. Le programme, bien élaboré, fit grand plaisir à l'assistance aussi nombreuse et distinguée que la première fois. On y remarquait en plus M. l'inspecteur Nantel et MM. les échevins Gibault et Gougeon. Le succès de cette fête scolaire fut tel que, à l'instigation de M. le curé, il fut obtenu de M. l'inspecteur un jour de congé supplémentaire, congé qui fut ajouté aux vacances de Noël.

Ces lectures publiques de notes, toujours intéressantes pour les parents et fructueuses pour l'avancement des élèves, continuèrent presque sans interruption au cours des années suivantes. Nous n'y reviendrons que si elles s'accompagnent de circonstances spéciales dignes d'être mentionnées.

En date du 11 mars, il faut signaler la première messe en musique (la 2e de Mattman) célébrée avec diacre et sous-diacre dans la chapelle du collège. C'était là le prélude d'autres cérémonies religieuses très goûtées des jeunes.

Dire que dès cette première année d'établissement on eut l'audace de faire jouer par des élèves la gentille opérette "Royal-Dindon", au mois de février, c'est avouer que maîtres et disciples ne manquaient ni de talents, ni d'entrain. Et ce fut un succès, assure-t-on. En ces temps reculés, sans faire de miracles, on frisait vraiment de proche l'extraordinaire.

Cette relation de quelques-uns des traits saillants de cette première année du collège de Saint-Jérôme éveillera sans doute bien d'autres souvenirs dans l'esprit et le cœur des anciens de cette époque qui vivent encore mais touchent cependant le seuil de la vieillesse. Puisse-ils bénir la divine Providence de leur avoir donné l'avantage de passer l'année scolaire 1896-1897 dans cet établissement aux débuts si prometteurs.

POUR VOS HUILES A MOTEUR

consultez

Laurentide Oil Reg'd

B. Aubin, prop.

HUILES A MOTEURS HUILES INDUSTRIELLES GRAISSES

Vendeur autorisé des produits: Avio-Aviation et Veedol

Tél. 98 w 2

Saint-Jérôme

Sommaire de "Relations"

AVRIL 1946

EDITORIAUX

Les yeux sur la rondelle. — La médecine en liberté. — La redistribution des sièges électoraux.

ARTICLES

Le Canada et les cartels internationaux. — Burton Ledoux. — Notre constitution en marche. — Louis C. de Léry. — Mission temporelle de l'Eglise. — Robert Bernier. — Foyers nécessaires. — Alexandre Dugré. — L'Union des Ruthènes. — Joseph-H. Ledit.

COMMENTAIRES

France et Franco. — Notre pourcentage électoral. — La solution de la question ouvrière. — Le français en Saskatchewan. — La justice l'emporte sur la vengeance.

AU FIL DU MOIS

En Espagne. — Radio météo. Semeur de bile. — Conversions. Guerre ou paix.

CHRONIQUES

"Absence" à l'Europe de M. J.-P. Sartre. — Jacques Tremblay. La bibliothèque du Gesù. — Béatrice Clément. — Le Conseil de l'Instruction publique. — Louis C. de Léry. — Changhaï-San-Franco-Montréal. — Dominique Pessant.

HORIZON INTERNATIONAL

U. R. S. S. — Espagne.

LIVRES RECENTS

Usury in Catholic Theology. Proudhon et le christianisme. — The Family Today. — Hygiène contre Vénus. — Brochures et plaquettes.

Le caoutchouc

ENCORE RARE

A la récente convention d'un groupe d'officiers de la Dominion Rubber Company au cours de laquelle on a discuté des améliorations à apporter aux chambres à air et aux pneus, on a laissé entendre que les prévisions concernant les arrivées de caoutchouc naturel au cours de 1946 étaient plutôt problématiques et incertaines. Les approvisionnements qu'on recevra d'ici quelque temps seront plutôt maigres à cause des conditions en Extrême Orient à l'heure actuelle.

Les travaux de recherches sur l'emploi du fil de rayonne dans la construction du pneu en sont encore à leurs débuts, a déclaré M. F.C. Kennedy, chef de la division du développement du pneu à la U. S. Rubber Company. On a trouvé de nouveaux fils d'une résistance beaucoup plus grande à la tension et qui tiennent beaucoup mieux sous l'action de la chaleur, a dit M. Kennedy. Il a laissé entendre que ces innovations seraient offertes au public en quantités illimitées au cours des deux ou trois prochaines années.

Les automobiles nouvelles et plus rapides qu'on verra sur le marché cette année et l'an prochain auront besoin de pneus dont l'équilibre, aussi bien que l'usure la plus uniforme, ont soigneusement été étudiés à cette réunion qui avait lieu à l'usine de pneus de la Dominion Rubber à Kitchener.

SUR LE PONT DE LA REGENT

Les parties de sucre ont ceci de bon qu'elles échappent au rationnement. Un de nos amis souligne qu'il est toujours dangereux, dans une partie de sucre, de mêler les réduits.

Quinze jours nous séparent de Pâques. Rien que le temps voulu pour magasiner... car à Pâques dit le commandement de la mode, "tu éterneras, fièrement..."

On peut maintenant emprunter des banques et des compagnies autorisées pour "agrandir" une maison, c'est-à-dire y ajouter un ou plusieurs logements. Nous en causons dans un article ailleurs.

Le poisson d'avril a encore joué quelques tours. Le tanius, dame! est un bien mauvaise journée pour aller acheter un "doré doré sur tranche", ou "cinq livres de morue empailée". Mais c'est une très bonne journée pour attendre au téléphone, quand on vous dit de tenir "la ligne quelques secondes..."

Il convient de dire que même pendant les beaux mois du printemps et de l'été, nombreux sont les pêcheurs qui courent le "poisson d'avril"...

Bien qu'il n'y ait plus de neige, ce n'est pas encore tout à fait le temps de commencer à faire les... jardins.

L'avocat: Mon ami, il faut avoir du courage! Vous allez partir bientôt pour le grand voyage... Quelles sont vos dernières volontés? Le condamné à mort: Prenez-moi donc un billet d'aller et retour!

Lamennais a écrit: "La liberté n'est pas un placard qu'on lit au coin d'une rue. Elle est une puissance vivante qu'on sent en soi et autour de soi, le génie protecteur du foyer domestique, la garantie des droits sociaux et le premier de ces droits."

Les Canadiens de Montréal, après avoir disposé du Chicago en quatre parties consécutives, devraient disposer du Boston, et remporter le championnat du monde au hockey. Cette équipe jette bien du prestige sur la Métropole canadienne et sur notre province.

Un monsieur, qui a de grandes oreilles, entre chez un marchand et dit: — Veuillez me donner du coton pour mes oreilles. — Je regrette, monsieur, de dire le commis, mais nous ne vendons qu'au détail.

Avec ce bill de la citoyenneté canadienne, nous devenons des citoyens canadiens... Nous consacrons quelques notes à cette législation qui sera discutée aux Communes ces prochains jours.

Un homme d'ordre. Le juge: Vous voulez vous suicider; vous vous jetez à l'eau, on vous repêche et da! da! vous courez vous perdre... Mais c'est de la folie!

L'homme: Non, c'en est pas... J'étais mouillé... fallait bien que j'me sèche!

Le mois d'avril a ceci d'étonnant que le rapport sur l'impôt sur le revenu n'est pas pour faire dormir tranquille... Il paraît que la formule est moins compliquée... On le saura toujours assez vite, n'est-ce pas?

DES PRETS POUR L'AGRANDISSEMENT DE MAISONS

L'hon. M. Ilsley, ministre fédéral des Finances, a, la semaine dernière, annoncé une nouvelle politique du gouvernement relativement à l'agrandissement des maisons. Elle est entrée en vigueur lundi le 1er avril.

Les banques à charte et les organismes agréés de crédit à tempérament sont de nouveau autorisés à consentir des prêts pour l'agrandissement de maisons. Ces prêts sont faits en vertu de la loi nationale de 1944 sur l'habitation; cette dernière loi prévoit également des prêts pour l'amélioration des maisons, mais ce dernier genre de prêts n'est pas encore en vigueur à cause de la grande pénurie de matériaux de construction.

Ces prêts pour l'agrandissement de maisons sont faits dans le but de venir en aide aux propriétaires qui désirent convertir leurs résidences, c'est-à-dire y ajouter un ou plusieurs logements. Ces prêts ne sont pas consentis — nous insistons sur ce point — pour aider les propriétaires à améliorer ou à réparer leurs maisons, à moins que ces réparations ou ces améliorations ne soient nécessaires à l'addition de nouvelles unités de logement.

La loi sur l'habitation prévoit que le montant maximum des prêts est de \$3,000, pour le premier logement, et de \$1,000, pour tout autre logement additionnel. L'intérêt est de 5 pour cent. Ces prêts sont remboursables par paiements mensuels sur une période de trois ans dans les cas où la somme n'excède pas \$1,000, par logement ajouté et sur une période de cinq ans si les prêts consentis sont plus élevés.

On peut donc s'adresser aux banques et aux organismes agréés de crédit à tempérament pour obtenir ces prêts dits pour "agrandissements de maisons".

La rareté de certains matériaux de construction et accessoires, se fait encore largement sentir. Le fait qu'un prêt à été accordé ne signifie pas que l'intéressé a une priorité pour l'obtention des matériaux requis; il est donc conseillé à toute personne intéressée à obtenir un prêt pour l'agrandissement de sa maison de bien s'assurer si elle peut auparavant avoir les matériaux voulus.

LA CITOYENNETE CANADIENNE

La Chambre des Communes sera appelée au cours de la session à adopter un bill sur la "citoyenneté canadienne".

Le Canada sort d'une guerre où il s'est fortement mis en évidence. Il est donc important que la citoyenneté canadienne soit clairement définie. La population, qui a pleinement conscience du rôle du Canada à travers le monde, tient et veut que le gouvernement définisse ce qu'est un citoyen canadien. Emile Charles Hamel écrivait il y a déjà quelques mois, dans "Le Jour", que les Canadiens "veulent être désormais, d'abord et avant tout, des citoyens canadiens". "Cela, ajoutait-il, n'exclut nullement la loyauté envers la couronne britannique, pas davantage que l'attachement intellectuel et sentimental envers la France".

Le même journaliste, commentant l'exposé de l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat, résumait les points saillants de la nouvelle loi:

1—Quiconque est citoyen canadien en vertu de la nouvelle loi aura automatiquement et en tout temps le droit d'entrée au Canada;

2—Seront citoyens canadiens tous les individus nés au Canada; nés ou que ce soit dans le monde de parents canadiens et tous les étrangers qui seront naturalisés canadiens;

3—Tous les Canadiens resteront sujets britanniques et bénéficieront des privilèges que cela comporte;

4—L'obtention de la citoyenneté canadienne par des sujets britanniques s'accompagnera à l'avenir de l'acquisition de formules officielles;

5—La nouvelle loi abrogera la loi de naturalisation de 1914, la loi des ressortissants canadiens de 1919 et les clauses de la loi de l'immigration concernant la citoyenneté et elle fera disparaître la confusion qui résultait de cette multiplication de lois obscures;

6—Les femmes mariées pourront être naturalisées et agir en personnes indépendantes à l'égard de leur statut national. La loi fera disparaître toutes les restrictions dont elles étaient les victimes.

7—Des Allemands naturalisés canadiens et qui sont partis pour leur pays d'origine en 1933 et en 1934, qui ont été d'ardents nazis, réclament maintenant la protection et les avantages accordés aux Canadiens. Avec la nouvelle loi, cela ne pourra plus se répéter.

8—Toute naturalisation s'accompagnera désormais de cérémonies destinées à faire comprendre aux nouveaux Canadiens les responsabilités et les privilèges que leur vaudra l'acquisition de la citoyenneté canadienne.

La nouvelle loi a subi sa première lecture, aux Communes, le 21 mars. Elle devrait être discutée, peut-être cette semaine ou la semaine prochaine. L'hon. Paul Martin fera dès le début de la discussion, un discours dans lequel il démontrera les avantages qu'il y a pour le pays d'avoir une véritable loi de citoyenneté.

L. B.

CAREME

La coutume du Carême se trouve dans presque toutes les religions. Les Juifs n'ont que six jours de jeûne obligatoire, mais ils doivent rester jusqu'à vingt-quatre heures sans manger.

Le Carême des Mahométans dure l'espace d'une lune: c'est le Ramadan chez les Turcs, et le Moharrém chez les Persans. Mais les sectateurs du Prophète ne jeûnent que le jour et se rattrapent en fêtes et bombances dès que le soleil est couché.

Dans l'Inde, le jeûne accompagne toutes les pratiques des fakirs. Il n'est pas rare de rencontrer des fanatiques capables de rester huit à dix jours sans prendre la moindre nourriture. Au Tibet, les pénitents bouddhistes, soumis aux longs jeûnes, n'ont pas même le droit d'avaler leur salive, ce qui entraîne pour eux non seulement l'interdiction de manger et de boire, mais encore la défense de parler.

Quel dommage qu'on ne puisse, quarante jours par an, imposer ce carême de l'éloquence aux membres de certaines assemblées parlementaires.

Une Couac, mariée à un soldat, arrive dans un hôtel où elle a appris que son mari était logé en mauvaise compagnie.

Dans ses bras, elle tient une mitrailleuse.

—Je vous en prie, dit-elle au portier, n'avertissez pas mon mari. Je veux lui faire une surprise!

En Correctionnelle.

—Prévenu, votre domicile? — Poste restant, mon président.

Chez le barbier. —Comment monsieur veut-il que je lui coupe le cheveu? —Sans me parler.

La lune. —Regardez donc comme la lune est pâle. —Oui, c'est parce qu'elle passe toutes ses nuits dehors.

Les larmes humaines

LEGENDE DE LA PASSION

Le soleil brûlant de la Palestine avait voilé ses derniers rayons, et, tandis que le soir enveloppait la campagne de son ombre naissante, un calme profond se répandait dans l'atmosphère atténuée.

Quelques apôtres attardés regardaient lentement leurs bourgades, fatigués par les pénibles travaux du jour; en marchant, ils causaient des récoltes prochaines et du nouveau tribut imposé par les Romains sur Israël... Et, pendant que chacun s'en allait dans sa demeure, un groupe d'hommes s'éloignaient de Jérusalem: ils cheminaient tristement, le front courbé vers la terre, sous un lourd fardeau, qui paraissait bien lourd; leur marche était lente, comme s'ils eussent voulu prolonger cette promenade tardive dans le silence et dans la nuit.

Ils ne parlaient pas... ils écoutaient seulement les douces paroles que prononçait l'un d'entre eux, et qui vibraient dans le calme du soir comme les derniers mots d'un testament sacré.

Celui qui dictait ainsi ses volontés suprêmes allait mourir... mourir pour le rachat des âmes;

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
Diplômé de l'Université de Montréal
Spécialité
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations: Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF: 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

sur terre on l'appelait, JESUS, et dans le ciel, Dieu le nommait son FILS.

Il lui restait toute une nuit à vivre, toute une nuit et quelques heures encore; aussi, quittant le Cénacle, où il venait d'instituer le divin Sacrement, il se dirigeait pour prier vers le mont des Oliviers par delà le torrent du Cédron.

Arrivé dans le jardin où il se rendait chaque jour Jésus se sépara de ses disciples, leur demandant de veiller, de prier et de l'attendre. Alors, s'écartant de quelques pas, il pénétra dans la grotte de Gethsémani.

C'était une petite caverne sombre où filtraient seulement quelques rayons de la lune; Jésus, affectionnant cet endroit entre tous, car Gethsémani est près du Calvaire, et le Calvaire devait être témoin des douleurs infinies qu'il allait endurer pour nous.

Sur le sol humide, il s'agenouilla, et, appuyé contre une saillie de la roche, il commença sa prière... Au dehors, le silence était profond et trouble seulement par le chant lugubre et monotone de quelque oiseau de nuit...

Jésus était seul, bien seul à souffrir... Ses disciples, ceux qu'il avait choisis, aimés entre tous, dormaient!

Oh! ce sommeil de l'amitié durant cette nuit d'angoisse, qu'il dut être pénible à son cœur!

Devant ses yeux troubles, passait, sinistre cortège, la vision effrayante de nos iniquités; chacune d'elles le meurtrissait au passage, comme les pointes aiguës d'un glaive empoisonné.

Il voyait la lépre hideuse du péché couvrir l'humanité toute entière, et ses souffrances inutiles pour un grand nombre; il voyait les heures douloureuses du lendemain, sa flagellation, son crucifiement, son abandon complet.

Une lutte s'établissait alors dans son âme... lutte entre l'homme et le Dieu-Rédempteur...

En Jésus, l'humanité repoussait les supplices qu'il lui fallait endurer; mais le Dieu bon embrassait dans un élan d'amour le genre humain coupable; l'humanité se révoltait devant la mort ignoble de la croix, mais le Sauveur des hommes voyait germer, dans son sang répandu, une abondante moisson d'âmes régénérées.

La crainte, l'angoisse étaient pourtant si grandes qu'il se sentait défaillir; une sueur sanglante perla sur sa divine face, et se mê-

lait aux larmes qui tombaient de ses yeux; coula lentement jusqu'au sol.

Alors, un cri, un appel déchirant se fit entendre; abandonné de la terre, Jésus s'adressa au Ciel: —Père, que ce calice s'éloigne de moi!...

Par trois fois, il renouvela sa supplication, ajoutant toujours: —Que votre volonté soit faite, et non la mienne!

C'est alors que Dieu eut pitié: un Ange, envoyé par Lui, pénétra jusqu'à Gethsémani, illuminant de sa radieuse clarté tout le noir de la grotte. Il s'inclina vers Jésus et doucement, au nom de son Père, le consola, soutenant son humanité défaillante et relevant son courage abattu; puis, une à une, dans un calice d'or, il recueillit les larmes sanglantes du Rédempteur.

Aussi, lorsque le péché du traître retentit sur la colline, quand l'heure de souffrir fut venue, Jésus se leva prêt pour le sacrifice; l'amour avait chassé la crainte, la force de Dieu avait vaincu la faiblesse de l'homme.

Inutile désormais, l'Ange allait remonter vers le ciel quand Jésus lui dit: —O toi qui a scutum mon agonie douloureuse écouté! n'entends-tu pas les sanglots qui s'échappent de ces milliers de poitrines humaines? Ne sais-tu pas que l'homme est né pour souffrir et pour pleurer?... Sanctifie ses larmes, et, pour les rendre sacrées et bénies, reçois-les dans le calice d'or où tu as recueilli les miennes! Va et rapporte chaque soir dans le Ciel les pleurs de l'humanité!

C'est pourquoi, depuis la nuit où Jésus agonisait dans la grotte sombre, depuis la nuit où il a tant souffert et tant pleuré les douleurs humaines sont devenues saintes... L'Ange de Gethsémani passe invisible sur la terre, emplissant le calice d'or avec les larmes répandues... Elles s'unissent, elles se confondent aux larmes sanglantes du Sauveur, acquiesçant, par ce contact divin, un mérite infini!...

Aussi, lorsque, pénétrant dans le ciel pour offrir au Seigneur sa coupe débordante, l'Ange traverse la ceinture éternelle, les anges et les chérubins s'inclinent devant son fardeau sacré...

Et Dieu, béniissant ces larmes humaines, les fait retomber doucement, rosée bienfaisante et fécondante sur ceux qui les ont répandues!...

Auteur inconnu.

ON PEUT MAINTENANT LE DIRE



la Défense nationale dut trouver le moyen de disposer sans danger de ces gaz mortels. Il fut décidé que la façon la plus sûre et la plus efficace était de les jeter à la mer.

1880 restera une année importante dans l'histoire économique du Canada. Elle vit la première grande exposition de Montréal qui attira des milliers de voyageurs des Etats-Unis et même d'Europe. C'est également en cette année que fut signé le contrat pour la construction du chemin de fer Canadien Pacifique et que fut fondé le Crédit Foncier Franco-Canadien.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien, un des plus importants établissements de prêt hypothécaire au Canada, est une corporation financière spécialisée dans les prêts sur immeubles en première hypothèque. Incorporé en 1880, par une loi spéciale de la Législature de Québec, le Crédit Foncier Franco-Canadien a son siège social à Montréal et opère dans les provinces de Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Ses succursales sont établies dans les villes de Québec, Toronto, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver.

Son activité n'ayant cessé de progresser depuis 1880, la Société est aujourd'hui dans une solide position financière. Elle commença à payer des dividendes sur ses actions en 1882 et n'a jamais cessé, depuis cette date, soit pendant 64 ans, ses distributions annuelles de dividendes.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Table with 2 columns: Obligations 3 1/2%, 1957-8; Obligations 3 1/2%, 1959-66

Nous recommandons ces obligations comme placement.

Prix et prospectus sur demande.

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED

275, RUE ST-JACQUES OUEST - MONTREAL

CHRONIQUE

Quelques traits sur Alexandre Dumas, père

Note de la rédaction: Alexandre Dumas, père, qui fut un des plus grands romanciers de son époque, vécut bien souvent dans l'indigence; il n'était pourtant ni joueur ni buveur, mais sa prodigalité était proverbiale. Voici quelques traits qui peindront mieux que tous les articles le caractère et l'humanité de l'auteur des "Trois Mousquetaires": on conviendra aussi qu'il avait de l'esprit. Monsieur, demandait le cuisinier de Dumas, pour combien de personnes le dîner, ce soir? "J'en ai invité huit; faites-le pour trente."

Rien ne lui était plus odieux que l'avarice, qui répugnait à sa nature généreuse jusqu'à la folie. En sortant d'une soirée, Alexandre Dumas se trouve, au vestiaire, à côté d'un archi-millionnaire, qui en échange de son paletot, remet cinquante centimes au domestique. L'écrivain, rougissant de honte pour le financier, tire son porte-monnaie et jette un billet de cent francs. "Pardonnez-moi, monsieur, vous vous trompez sans doute? fit le laquais en faisant mine de vouloir rendre le billet. "Non, mon ami, fit Dumas en jetant un regard dédaigneux au millionnaire: c'est monsieur qui se trompe."

n'a jamais fait qu'un seul drame, et il y a six mille ans qu'on l'éreinte." Une bourgeoise disait à Dumas: "Vous ne comptez donc jamais? On dit que vous jetez l'argent par la fenêtre." Puis, voyant l'impression désagréable que ses paroles produisaient sur le grand homme: "Après tout, ajouta la bourgeoise, vous avez peut-être raison. Quand il y en a assez pour deux, il y en a assez pour trois. "Et quand il y en a assez pour trois, il y en a assez pour quatre. "Certainement, reprit la dame en souriant; et quand il y en a assez pour six, il y en a assez pour huit. "Si vous parlez des bougies, vous avez raison, Madame, dit le romancier en prouettant sur ses talons.

BOUCHEES SOVIETIQUES DEPUIS 1939

Le 17 septembre 1939, les troupes russes entraient en Pologne orientale et s'arrêtaient près des lignes de l'armée allemande, venue de la direction opposée. Les saisies et réclammations territoriales de la Russie soviétique depuis ont été les suivantes: Etats baltes.—Estonie, Lettonie, et Lituanie: 62.630 milles carrés; population de 5.500.000 âmes; annexés en juillet 1940. Finlande.—Envahie par la Russie en novembre 1939. Perdue à l'armistice du 20 septembre 1944: l'isthme de Carélie, des bases navales et aériennes. Pologne.—En vertu de l'accord de Yalta, janvier 1945, et du traité russo-polonais d'août 1945, perdu 80.000 milles carrés de territoire avec 10.700.000 de population. Tchecoslovaquie.—La Ruthénie: 5.000 milles carrés; population 800.000; dépôts minéraux considérables; cédé en juin 1945 par "traité". Roumanie.—Armistice de septembre 1944; cession de la Bessarabie: 44.000 milles carrés; population de 3.000.000. Allemagne.—Bande en Prusse orientale. Yougoslavie...? Albanie...? Perse.—Les troupes soviétiques occupent la province de l'Azerbaïdjan; la Russie réclame, sans y mettre les formes, des concessions d'huile, de minéraux et de communications, ainsi qu'une ouverture sur le Golfe persique. Turquie.—Réclamés: le plateau des Kars, une lisière sur la côte de 180 x 75 milles sur la mer Noire; des bases sur les Dardanelles. Grèce.—Réclamés: des bases sur les îles grecques pour protéger l'entrée des Dardanelles. Tripolitaine.—Réclamé: le mandat exclusif de cette ancienne colonie italienne, prise par la huitième Armée britannique. Erythrée.—Réclamés: bases sur la mer Rouge et le golfe Arabique. Tanger.—Contrôle partiel de ce coin vital qui fait face à Gibraltar. Japon.—Contrôle de l'île Sakhalin, des îles avoisinantes et de la chaîne des Kouriles; Port-Arthur, sur la terre ferme, est "repris". Chine.—Réclamés: contrôle commun de deux chemins de fer; facilités permanentes au port de Daïren (accordé par Yalta).

NOUS PARLONS AUSSI DE Votre "Demain", à Vous...

Des milliers de jeunes Canadiens—nos fils, nos frères, nos époux—reviennent de la guerre vers ce qui promet d'être un heureux "demain"... un demain pour la réalisation duquel plusieurs ont donné leur vie. Ce "demain", peut-être ne se réalisera-t-il jamais si nos dépenses futiles, immodérées, provoquent l'inflation... si nous ne tempérons pas nos désirs... si les idées bizarres et les étranges concepts semés parmi nous ne sont pas prudemment étudiés et modérés pour satisfaire à nos véritables intérêts. Seul, l'homme modéré en toutes choses peut connaître les joies réelles et goûter les véritables plaisirs d'une existence enviable. La Maison Seagram suggère que nous pensions à demain, et que nous soyons modérés en toutes choses.



Petite encyclopédie LES PIANOS Voici une esquisse rapide sur cet instrument de torture ou de jouissance: c'est une affaire de goût. Le premier de ces instruments fut le monocorde qui a donné naissance au clavicorde. Puis, successivement, on inventa le claquebois, le manocordion, la harpe à clavier, l'épinette à marteau de bois, le clavecin à âme, le clavecin vertical, enfin, on arriva au clavecin à marteau, qui n'est autre que le piano-forte. Quant à l'histoire du piano, elle ne date que de Silbermann, le premier fabricant qui donna au piano la forme de ce que l'on appelle aujourd'hui piano à queue. Le premier piano carré fut fabriqué plus tard par un nommé Frédéric. A cette époque, le piano coûtait déjà 4.000 francs. Et chose curieuse, cet instrument de torture qui devait faire notre admiration et notre consolation fut accueilli, avec dédain et même animosité. Il ne parvint qu'après de longues résistances à s'implanter dans les salons où il trône maintenant. C'est Sébastien Erard, le fondateur de la maison Erard, qui vers 1700, construisit le premier piano français; auparavant, on les faisait venir d'Allemagne ou d'Angleterre. Les fabricants se succédèrent bientôt grâce au succès du nouvel instrument, et des modifications furent apportées peu à peu dans cette fabrication. En 1847, M. Debain construisit le piano-concert, vendu 25.000 francs, et qui contenait à la fois un piano à queue, un harmonium-corde, un harmonium et un orgue.

Construction isolante pour les bâtiments de la ferme (Notes des Fermes Expérimentales) La plupart des cultivateurs connaissent un bon nombre de substances dites "calorifuges" ou "isolantes", parce qu'elles s'opposent à la déperdition de chaleur; ce sont les matelas d'air, la paille, les balles des graines de semences, le fumier, la sciure de bois, etc. Quelques-unes de ces substances servent à protéger les conduites d'eau ou à tenir les bâtiments aussi chauds que possible. Une pratique assez générale est de rehausser les bâtiments avec de la paille et du fumier pour empêcher la circulation de l'air sous les planchers, qui restent ainsi plus chauds. On peut aussi désirer empêcher la chaleur d'entrer dans un bâtiment. La glacière en est un exemple. On se sert de sciure de bois pour empêcher la chaleur de fondre la glace qui est emmagasinée pour l'été, dit M. G.B. Harrison, S t a t i o n expérimentale fédérale, Swift Current, Sask. Depuis quelque temps on donne plus d'attention qu'autrefois à la construction calorifuge des bâtiments, comme les habitations, les étables, etc. On calorifuge les maisons pour qu'elles soient plus confortables pendant l'hiver et aussi pour épargner le combustible. Une maison bien calorifugée est en effet plus confortable, d'un chauffage plus économique et il est plus facile de la tenir fraîche pendant l'été. Il est bien rare que l'on chauffe les étables. On compte sur la chaleur des animaux pour tenir les étables confortables; mais il faut cependant calorifuger ces bâtiments pour empêcher la déperdition de chaleur animale. Les planchers de ciment sont plus chauds lorsqu'ils sont posés sur une couche d'escarbilles (cinders). Les escarbilles sont de meilleurs calorifuges que le gravier, la pierre ou la terre, sur lesquels on pose souvent directement le ciment. Les espaces dans les murs des bâtiments en bois sont souvent remplis de calorifuges comme les ripas de planer, les balles des graines de soleil ou tournesol ou quelques-uns des matériaux que l'on trouve dans le commerce, comme le vermiculite ou laine minérale. On peut en faire autant entre les solives des plafonds, ou recouvrir le plancher du grenier de paille ou de foin, ce qui donne une très bonne protection. Quand l'humidité s'introduit dans les calorifuges des murs ou des plafonds, la condensation de cette humidité peut faire pourrir les solives et les colombages. Il faut donc empêcher la vapeur d'eau de passer à travers les couches de calorifuges, et l'on pose pour cela, sur le côté chaud du mur, une substance imperméable à la vapeur. Deux couches d'une peinture à l'huile donnent d'assez bons résultats sous ce rapport, mais il est encore préférable de se servir de papier imperméable, que l'on peut se procurer chez la plupart des marchands de bois. Les bâtiments bien calorifugés (dans lesquels toutes les portes et tous les châssis sont construits de façon à ne pas laisser passer l'air) aident au maintien de la santé des animaux qui y sont gardés. En outre, quand un bâtiment est étanche, bien calorifugé, on peut y installer un appareil d'aération qui fonctionne de façon satisfaisante. Il serait impossible de le faire dans un bâtiment exposé aux courants d'air. Pour que les bestiaux ou les volailles rapportent de bons profits, il faut protéger leur santé en les mettant dans des bâtiments bien construits et bien calorifugés. Il y a de vieux bâtiments que l'on peut calorifuger et rendre étanches. On peut par exemple remplir l'espace entre les colombages dans les murs avec des ripas ou de la laine minérale. Il suffit pour cela d'enlever une planche près du plafond ou sous les gouttières. La laine minérale peut être insufflée au moyen d'un appareil actionné par un moteur. Si l'on se sert d'un appareil souffleur de ce genre, il suffit de pratiquer un petit trou entre les colombages. Quant aux murs de pierre, de béton, de brique ou de bois, on peut les calorifuger avec des planches en fibre, qui peuvent être placées avec du plâtre ordinaire ou un plâtre à base de ciment de Portland. Ce dernier est spécialement désigné pour les étables, les laiteries et tous les endroits de ce genre, où les bonnes conditions sanitaires ont beaucoup d'importance. Publié par Presse et publicité, Bureau de publicité et d'extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada. (DS)

Le Cabinet de toilette. Précaution avant d'entrer dans un bain froid. Rentrer dans un bain froid produit sur les personnes délicates une sensation d'étouffement qu'il est possible de ne point éprouver si, avant de pénétrer dans l'eau, on se mouille abondamment l'estomac. "Accusé, comment avez-vous pu faire pour enlever un coffre-fort de 500 livres? "Inutile de vous l'expliquer, mon président... vous ne pourriez pas le faire.

Deux beaux gorets



CULTIVATEURS canadiens, si vous voulez conserver le marché anglais pour votre bœuf, répondez à la demande toujours croissante de lard sur votre marché local, soignez bien vos jeunes porcs. Le soin des porcelets, dit le Ministre fédéral de l'Agriculture, commence avec la mère, qui doit être bien nourrie avant et après la mise bas, pour produire des petits vigoureux. Il faut aussi fournir du fer aux gorets pendant qu'ils têtent, les nourrir séparément dans un coin du parquet, et leur donner une quantité généreuse de substances minérales et d'aliments qui stimulent la croissance. Les porcs qui paient sont les sujets sains et vigoureux.

LOLOTTE

—Voyons, père Voyran, avez-vous déjà arrangé votre tournée pour demain, dimanche?
—Dame! monsieur le maire, j'avais quasiment l'idée de rester toute la matinée aux environs de la maison de Bastienne.

—Très bien!...
—Et le soir?
—L'après-midi, monsieur le maire, j'irai faire un tour chez Rousseau pour surveiller ses légumes.
—Eh bien, non! père Voyran, à ce moment-là, j'ai besoin de vous autre part. Il faudra que vous restiez dans le bourg, à proximité de l'église, avec vos insignes.
—Oui, monsieur le maire.
—Vous savez, père Voyran, que par mon arrêté municipal en date du 17 juin 1895, j'ai interdit les processions de la Fête-Dieu sur tout le territoire de la commune, comme entravant la circulation, et attentatoires à la liberté de conscience.
—Oui, monsieur le maire.
—J'ai quelque soupçon que le curé, cette année, voudra sortir quand même. S'il a le malheur de mettre le pied dehors, il ne faudra pas le manquer.
—Oui, monsieur le maire.
—Ainsi donc, c'est entendu: je compte sur vous. A la moindre manifestation, pincez-moi le bras et collez-lui un bon petit procès-verbal. Je me charge du reste.
—Bien, monsieur le maire.
—Allez...

En sortant du cabinet municipal, le père Voyran avait la tête basse. C'était donc pour en arriver là qu'il avait versé plusieurs pintes de sang en Crimée et en Italie? C'était donc pour en arriver là qu'il avait depuis plus de trente ans consacré ses jours et ses nuits au bien commun?
Mais à quoi bon se monter ainsi sa vieille caboche de tête? Après tout, ce n'était pas à lui de discuter ces choses-là. Lui, il n'était qu'un serviteur, il n'avait qu'à exécuter son mot d'ordre.

Et puis, il y avait Lolotte!
Oui, il y avait Lolotte, cette mince et menue fillette qui venait de faire sa première communion, Lolotte, sa petite-fille! C'était elle l'enfant vaillante et déjà murie, qui s'était faite l'ange gardien du bonhomme de grand-père; elle qui tenait son ménage; elle enfin qui, d'un baiser, les bras jetés autour de son cou, lui faisait trouver la terre supportable au déclin de sa vie.

Et s'il perdait sa place, il ne lui resterait plus que le revenu de sa médaille militaire, et alors que deviendrait Lolotte?..
Le lendemain soir, sur le coup de quatre heures, le père Voyran, qui s'était embusqué derrière un gros marronnier de la place, vit soudain les portes de l'église s'ouvrir toutes grandes, et la croix d'argent, escortée de deux étoiles de feu, scintiller sous le vieux porche, moussu.

C'était la procession qui sortait!...
A cette vue, le garde champêtre rajusta son boudrier, passa sa manche sur sa plaque pour la faire reluire, et, relevant ses moustaches, fit quelques pas pour barrer le chemin. Déjà même il avait commencé à verbaliser: *Au nom de la loi je...*

Il n'acheva pas.
Devant lui, toute blanche, plus blanche encore que sa robe de communion, une fillette s'était dressée qui disait résolument: "Grand-père, laissez passer le bon Dieu, si vous voulez qu'il vous laisse passer un jour..."

C'était Lolotte!...
Le vieux garde champêtre eut un moment d'hésitation, juste assez pour permettre à Lolotte de se jeter à son cou. Dès lors il était vaincu.

D'un geste sublime, il fit signe à la procession d'avancer, et le maire, caché derrière ses rideaux, regardant si ses ordres étaient exécutés, faillit avoir une attaque d'apoplexie foudroyante, en constatant que le père Voyran faisait ranger le monde sur le passage du daïs!...

D'après JEAN DES TOURELLES

EPITAPHE

Il a vécu, tantôt gai comme un sansonnet,
Tour à tour, amoureux, insouciant et tendre.
Tantôt sombre et rêveur, comme un triste Clotilde.
Un jour, il entendit qu'à sa porte on sonnait:

C'était la mort. Alors, il l'a pria d'attendre
Qu'il eût posé le point à son dernier sonnet;
Et puis, sans s'émouvoir, il s'en alla s'étendre
Au fond du coffre froid où son corps frissonnait.

Il était paresseux, à ce que dit l'histoire:
Il laissait trop sécher l'encre dans l'écrivoire;
Il voulut tout savoir, mais il n'a rien connu;

Et quand vint le moment où, las de cette vie,
Un soir d'hiver, enfin, l'âme lui fut ravie,
Il s'en alla, disant: "Pourquoi suis-je venu?"
GERARD DE NERVAL



MA LEVURE EST MERVEILLEUSE!



LA 'ROYAL' PURE,
DE CONFIANCE,
ASSURE UN PAIN
SAVOUREUX,
AMIE FINE, EXQUIS
ET DÉLICIEUX

Qu'en pensez-vous,
Mes dames?
OU EST LA JOIE?

Outre cette grandeur incomparable, quelle joie, Mesdames, et quelle gloire que d'être père et mère? La joie est rare ici-bas. Qu'est-ce que la joie des choses publiques, la joie des grands, la joie des législateurs, la joie même des guerriers sur les champs de bataille, tout arboré de douleurs et de sang répandu?

La joie vraie, elle est dans ce petit et étroit enclos que nous appelons la famille et le foyer domestique. Quand, après un long jour, l'homme s'est épuisé dans un travail ou dans un autre, petit ou grand, peu importe... la différence n'est pas bien sensible du côté des sœurs et des larmes—quand l'homme, dis-je, s'épuise dans un dur travail, toute sa journée repose sur ce fondement: c'est qu'il est un moment le soir, où enfin débarrassé de la toge, de l'épée, du marteau ou de la charrue, il s'assoit, il regarde à droite et à gauche, et il y voit des visages amis, des yeux d'enfants qui le caressent, et en qui il se retrouve, des mains tendues qui prennent la sienne, quelque chose de naturel, de saint, de cordial, qui ne s'éteint jamais et se renouvelle toujours.

Peut-être il a vieilli; mais sa joie se rajeunit dans les fils et dans les filles qui grandissent autour de lui. Il ne peut plus attendre de sa compagne, sur qui la main du temps a mis comme sur lui son signe de caducité, les enchantements d'autrefois. Mais lorsque tous deux, ils sont forcés dans leurs confidences de s'avouer qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient, les enfants sont là qui reproduisent, dans une vie nouvelle, leurs charmes qui s'effacent, et leur premier amour ressuscite tout jeune dans ces fruits suaves de leurs chastes étreintes.

C'est pour eux que le père et la mère sans se lasser travaillent encore demain: pour eux qu'ils placent avec usure tous leurs efforts, leurs sueurs et leurs immolations. Ils savent qu'il y a des âmes qui recueilleraient tout cela. Ils savent que rien n'est perdu de leurs labours, et que morts, ensevelis, disparus, il y aura encore des âmes qui seront sensibles à ce souvenir des travaux de leur père et de leur mère, et qui les béniront.
Mgr TISSIER

Il ne savait pas.
Le Juge.—On vous accuse de bigamie. Avez-vous réellement deux femmes?
L'accusé.—Je ne sais pas. Il faudra que je m'informe pour savoir si je suis réellement marié avec la troisième.

L'ARCHITECTURE DES OISEAUX

L'extrême diversité des constructions des Oiseaux a excité l'admiration de tout le monde. Ces animaux en variant à l'infini les formes, le style et les matériaux; aussi est-il possible d'en faire autant de catégories que nous avons de professions. Les uns charpentent, d'autres tissent; quelques-uns bâtissent, et l'on trouve parmi eux des terrassiers, des maçons et de véritables mineurs; il n'y manque que des forgerons.

Près de nos gigantesques monuments, tels que Saint Pierre de Rome et les pyramides des Pharaons, le nid de l'Oiseau n'est qu'un point dans l'espace; mais le travail grandit subitement à nos yeux lorsque l'on compare la faiblesse de l'ouvrier à l'ampleur de son oeuvre: car quelques-uns de nos Architectes aériens, pour édifier leurs demeures, amassent plus de terre en une seule saison, qu'un homme n'en amoncellerait en toute sa vie!

L'amour Maternel, chez l'Oiseau, s'ingénie au suprême degré. Si la Caille et la Perdrix, mères trop confiantes, déposent leur progéniture sur la terre, à découvrir, et l'exposent à la voracité de chaque Carnassier qui passe, d'autres espèces prennent des précautions infinies pour la défendre. Le Martin-pêcheur creuse un profond et sinueux souterrain pour abriter la sienne. La Pie, pour protéger ses petits, construit une véritable citadelle casematée, où elle n'entre et ne sort que par un chemin étroit. Seulement, au lieu de charpente ou de terre, ce sont des branches étroitement entrelacées qui couvrent le nid et le défendent contre les Aigles et les Faucons, ces véritables brigands de l'air.

Parmi les diverses peuplades aériennes, une seule espèce, étrange sous tous les rapports, autant poisson qu'oiseau, se dérobe à la loi générale, et ne confie sa progéniture à aucun nid; c'est le Manchot de Patagonie, qui ne vit qu'au milieu des glaces, des brisants et des floes, et dont les ailes sont absolument imprévisibles au vol. Mais, avouons que l'amour que le couple déploie pour sa couvée, fait immédiatement pardonner sa paresse et sa stupidité.

Semblable à ces mammifères de l'Australie, qui cachent leurs petits dans une bourse abdominale, la femelle du Manchot porte constamment son oeuf unique dans une poche formée par un repli de la peau du ventre; et il y est si fortement étreint, qu'elle saute ou roule parfois de rocher en rocher, sans le laisser choir. Elle fait bien, car quand ce mâle lui arrive, le mâle le corrige impitoyablement. L'oeuf est même caché là avec tant de soin par la mère, que pour s'en emparer, il faut lui livrer un véritable combat; et, à ses cris de colère, le mâle accourt et se jette sur le ravisseur avec une fureur qui ne cesse que lorsque celui-ci le fait expirer sous le bâton.

A. POUCHET

Les belles pages

Le culte du foyer

A ce compte-là, dit mélancoliquement la vieille baronne des Tristesses et sourires, le mot foyer n'a plus sa noble acceptation.
Il nous faut déjà un effort pour nous rappeler que le calorifère et la cheminée à la prussienne ont une origine sacrée. Qui donc maintenant écouterait sans haïller ces belles pages toutes simples, de la *Cité antique* qui font si bien comprendre ce que fut autrefois la flamme qui brillait nuit et jour au milieu de la demeure? Je ne connais rien de plus poétique et de plus touchant. C'était sur l'autel de ce dieu du logis, toujours présent et toujours adoré, que l'on déposait, avant de manger, les prémices de la nourriture, que l'on répandait, avant de boire, la libation du vin. C'était en lui que se perpétuait le souvenir des morts, car les ancêtres étaient associés dans le respect des hommes et dans leurs prières, et c'est au passé que l'on demandait de guider l'avenir...

"Ce qui est remarquable, c'est que ce culte du foyer domestique est antérieur à tous les autres; c'est que le sentiment de la famille, le respect du père, l'amour de l'enfant, ont été les premiers élan religieux qui soient sortis du coeur humain. Ce que j'admire, c'est cette divinité intime, si noble et si grande dans sa familiarité bienfaisante; c'est ce Dieu sorti de l'âme

"LOUIS NE RÉSISTE JAMAIS!"

"Quand on m'offre du thé," dit Louis, "j'ai toujours le privilège de refuser... mais comme tout le monde, je ne refuse jamais si c'est du Lipton, au goût *vivace*!"

Il n'est pas le seul! Dans toutes les régions du pays, les vrais connaisseurs se prennent d'enthousiasme pour la saveur *vivace* du thé Lipton, un thé frais, d'un goût animé, qui a du corps, qui n'est jamais fade ou insipide. Si vous voulez partager leur enthousiasme, commandez tout de suite le thé Lipton, au goût *vivace* et animé.

même de ses enfants: ce Dieu qui sèche les vêtements mouillés, cuit les aliments, réchauffe le vieillard et l'enfant, assainit la demeure, se laisse en quelque sorte toucher du doigt sans rien perdre pour cela de sa grandeur. Le coeur de l'homme est vaste en vérité!... Ce que j'admire, c'est cette religion qui nobilit, purifie l'intimité, fait de la cabane un temple, vivifie tous les coeurs, resserre tous les liens, divinise toutes les tendresses, rend sacré l'âtre même de la cheminée, fait que la maison tout entière, avec ses poutres et ses pierres, est comme empreinte du plus pur sentiment religieux et établit une sorte de lien mystique entre la famille et le toit qui l'abrite."
Mgr TISSIER

Le langage des bijoux

D'après une croyance superstitieuse répandue parmi les classes peu éclairées des peuples du Nord, chaque mois aurait une influence occulte et inévitable sur la destinée des enfants qu'il voit naître; une pierre précieuse est le symbole de cette influence; aussi est-il d'usage, entre amis, de se faire, aux anniversaires de naissance, des cadeaux ornés de la pierre de bon augure.
En Janvier on offre l'hyacinthe ou le grenat, présage de constance ou de fidélité dans la route du

bien.
En Février c'est l'améthyste, préservatrice contre les passions violentes. Elle annonce la paix du coeur.
En Mars on donne la sanguine; elle est naturellement la marque du courage, et elle indique aussi, comme contrepois utile, la prudence dans les entreprises périlleuses.
En Avril, le présent est plus beau: c'est le saphir ou le diamant que l'on doit offrir; ces pierres étant, croit-on, une garantie d'innocence ou de repentir.
En Mai, c'est l'émeraude, qui indique les unions heureuses.
En Juin, c'est l'agate, annonçant de longs jours de santé.
En Juillet, viennent le rubis ou la coralline, qui sont l'oubli des chagrins et la résignation dans l'adversité.

En Août, la sardoine; c'est l'annonce de la fidélité conjugale.
En Septembre, la chrysolithe qui préserve de la folie.
En Octobre, l'aigue-marine ou l'opale, signe de malheur passager et d'espérance pour l'avenir.
En Novembre, la topaze, qui promet la chose la plus rare: une amitié sincère et dévouée.
Enfin, heureux ceux qui naissent en Décembre, puisqu'ils ont droit à la turquoise et la malachite, qui ne promettent que des succès et un bonheur inaltérable.

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1946 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veillez donc communiquer immédiatement avec votre plus proche bureau du Service national de Placement, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.

À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Chasse à l'homme mouvementée en 1889

Une de ces affaires les plus tragiques se passa en 1889 à Lac Mégantic entre gens de langue anglaise et la principale victime fut un nommé Donald Morrison. Elle fit beaucoup de bruit dans le temps. En voici les causes et les débuts.
Donald Morrison, occupant une ferme à Lac Mégantic, avait à plusieurs reprises emprunté certaines sommes d'argent au major Malcolm-B. McAulay: en tout, une somme de \$800. Comme Morrison était en retard dans le paiement de ses billets, McAulay fit, un jour, vendre la ferme Morrison par le sheriff. Donald Morrison fils s'interposa. Il voulut empêcher la vente, en disant que son père lui devait de l'argent pour salaire, et

voulait garder la terre pour s'indemniser. La ferme fut quand même vendue aux enchères publiques à Cookshire le 18 septembre 1887, pour la somme de \$1,100. McAulay s'en empara vu que Morrison lui devait \$800. Toutefois, il offrit à Morrison de reprendre la terre pour ce montant; mais Morrison refusa.

Quand McAulay voulut prendre possession de l'immeuble, il trouva le fils de Morrison installé dans la maison, refusant de déguerpir. Le major McAulay porta plainte et Morrison fut expulsé par le sheriff, mais y retourna de nouveau. Alors McAulay le fit arrêter par le sheriff et condamner par le juge Rioux.

À la suite de ces tracasseries, McAulay vendit la ferme à Auguste Duquet pour la somme de \$1,500, ce qui naturellement ne fut pas du

goût de Donald Morrison, qui ne cessait de prétendre que la terre lui appartenait. En deux circonstances, ce dernier proféra des menaces contre Auguste Duquet et lui enjoignit de quitter la ferme, sinon qu'il le regretterait. Le 17 mai, Morrison tira un coup de feu dans la maison de Duquet qui fut détruite par les flammes, de même que l'étable.

Une nouvelle plainte fut portée contre Donald Morrison. Lucius-F. Warren fut chargé de son arrestation. Le 21 juin à Lac Mégantic, alors que Warren était as-

sis sur la véranda de l'hôtel "American House", il vit Donald Morrison qui passait de l'autre côté de la rue. Il s'en approcha mais Morrison lui fit entendre qu'il n'avait pas d'affaires à lui et qu'il était préférable pour lui de le laisser en paix. Comme Warren insistait, Morrison sortit un revolver de sa poche et tira sur le policier qui mourut quelques minutes après.

On conçoit que ce meurtre, précédé de l'incendie de la ferme Duquet, causa de l'émoi dans la région où Morrison avait beaucoup d'amis. Morrison avait fui après son crime. C'est alors que le gouvernement de la province organisa une chasse à l'homme et, dans une proclamation du lieutenant-gouverneur, A.R. Angers, promet une récompense de \$400 "à quiconque arrêtera ou fera arrêter le dit Donald Morrison ou donnera tout renseignement de nature à le faire découvrir et arrêter."

Comme il devait de plus en plus difficile de découvrir le meurtrier, la récompense offerte fut augmentée de \$400 à \$1,200, puis un peu plus tard de \$1,200 à \$3,000. Toute une armée de policiers fut envoyée à sa poursuite; onze membres de la police provinciale, quinze de la police municipale de Montréal, onze constables provinciaux de Québec; en tout trente-sept hommes: sergents, capitaines, constables.

On finit par réussir. Mais ce ne fut que le 22 avril 1889 que l'on put enfin arrêter Morrison alors qu'on le découvrit à la demeure de son père. L'arrestation fut faite par les constables municipaux de Montréal: Pierre Le Royer et James McMahan.

Nous traduisons le rapport de l'arrestation: "Pierre Le Royer et le constable McMahan gardaient la maison du père Morrison depuis samedi. Deux hommes y avaient été vus la veille. La maison fut surveillée et le soir deux policiers virent Donald Morrison à travers la fenêtre. Il se préparait à fuir. Comme il sortait de la maison, ils lui crièrent de lever les mains. Mais lui, aussitôt tira deux coups de revolver. Les policiers à leur tour tirèrent à trois reprises sur le fuyard qui tomba au troisième coup. On s'en saisit aussitôt. Il ne fit aucune résistance."

Le procès de Donald Morrison eut lieu à la Cour d'assise du district de Sherbrooke, en octobre 1889. Le 11 de ce mois, Morrison fut condamné à 14 ans de réclusion au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

VASCO

(Le Progrès du Golfe)

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

DÉLICIEUSE RAFFRAÎCHISSANTE

WORLD WIDE GUM CO. LIMITED-SHERBROOKE

GRAND-B

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

La chirurgie plastique

Les médecins militaires ont rendu des services incalculables aux blessés de cette guerre. Grâce aux soins compétents et empressés que ces derniers reçoivent, il y en a deux fois plus qui guérissent de leurs blessures; ils jouissent de plus de confort pendant leur convalescence et les dangers de rester défigurés pour la vie sont réduits au minimum. Les nouvelles méthodes de traitement sont tellement perfectionnées qu'en comparaison, celles d'avant-guerre semblent être de la sorcellerie.

Plusieurs découvertes de personnel des Recherches médicales de l'armée canadienne restent encore sur la liste des secrets de guerre. Voici, cependant, quelques exemples qui donnent une idée du travail qui a été fait et des bienfaits que ces découvertes apporteront à la médecine en temps de paix.

On ne verra plus guère de blessés avec une mâchoire ou un crâne en argent, à cause de l'invention merveilleuse du Colonel Stuart Gordon, jeune chirurgien de l'armée canadienne, invention qui a supplanté les anciennes techniques. Ce médecin a découvert qu'en chirurgie plastique il est possible de former de nouveaux os avec la matière spongieuse qui se trouve à l'intérieur des os. Généralement extraite de gros de la hanche, cette matière est tout simplement moulée suivant la forme désirée, puis rendue lisse et douce. En 28 jours elle se transforme en un os dur; les muscles et la peau y adhèrent de façon naturelle, ce qui est impossible quand on se sert de métal.

Des résultats extraordinaires ont été obtenus par cette méthode. Dans un certain centre de traitements spéciaux, au Canada, on a reconstruit une partie du crâne d'un soldat, l'orbite de l'oeil et l'os malaire avec cette matière spongieuse.

La nutrition des malades et des blessés a subi de grands changements et toutes les théories concernant l'alimentation des convalescents ont été révisées. Auparavant, on mettait à la diète tout patient

obligé de garder le lit avant ou après une opération ou qui faisait de la température. Le principe établi, qu'un malade a besoin de moins de nourriture qu'un travailleur, a été trouvé absolument faux. Il est maintenant reconnu qu'une personne malade a non seulement besoin d'autant de nourriture que celle qui travaille, mais que, pour réparer ses forces, il lui faut davantage.

On donne maintenant aux patients, immédiatement après qu'ils ont été blessés, des aliments à haute teneur de protéine et de calories. En plus de trois bons repas par jour, on leur sert un lait de poule appelé "Case", qui contient les ingrédients suivants: lait, crème glacée, sucre, cacao et lactose auxquels sont ajoutés deux oeufs et de la protéine de calcium. On leur en donne deux par jour. La convalescence des patients ainsi alimentés a été abrégée de cinquante pour cent. (Commission Fédérale de l'Information)

SUCRE POUR LA MISE EN CONSERVE

Tout comme l'an dernier, on allouera dix livres de sucre pour la mise en conserve, cette année. Cinq coupons supplémentaires de sucre-conserves S-8 à S-12 deviendront valides le 2 mai, annonce la Commission des Prix et du Commerce. Cinq autres coupons supplémentaires, les coupons de sucre-conserves S-17 à S-21 deviendront valides le 4 juillet. Ces dix coupons sont additionnels aux deux coupons "S" réguliers qui deviendront valides chaque mois en mai, juin et juillet.

Les détenteurs de quotités qui logent des résidents permanents peuvent également faire une demande de sucre pour la mise en conserve pourvu qu'ils obtiennent des coupons "S" de leurs résidents. Toutefois, ils ne doivent détacher à cette fin aucun coupon du carnet de rationnement de leurs résidents sans une autorisation écrite des détenteurs de carnets. Toutes les lettres d'autorisation, formules qui peuvent s'obtenir à un bureau du rationnement, doivent être annexées à la demande.

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"



CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

POUR LA FIANCÉE DE PAQUES offrez-lui un diamant "Bluebird" -- Valeur, beauté, qualité



CETTE "DOUBLE" SPLENDEUR LA COMBLERA DE BONHEUR

Pour combler son bonheur, donnez-lui une bague dont elle sera toujours fière...

ACHETEZ A TERMES FACILES

PRIX A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES



Une quantité d'articles pour faire de jolis cadeaux à l'occasion de Pâques.

Visitez nos étalages.

Assortiment complet de colliers -- A vous de faire votre choix, Mesdames ?

Bijouterie Benoit Enrg.

285 rue St-Georges

Tél. 530-J

Saint-Jérôme

Le ministère de la...

(suite de la première page) tion ne sont pas moindres que ceux qui barreront la route...

succès de la colonie... "Un autre point important de la nouvelle politique de colonisation, c'est dorénavant les octrois versés par le ministère...

"L'Expansion jérémienne Inc."... (suite de la première page) Me Perrier souligne qu'il suffira d'avoir en mains \$40,000.00 ou \$50,000.00 pour pouvoir commencer la construction de "planchers" industriels...

de venir s'installer à Saint-Jérôme. Entre autres, la Kayser-Fraser Automobile, qui étudie sérieusement l'offre de la ville...

"Sans entrer dans les détails, il importe, je pense, de vous dire que la nouvelle politique de colonisation instaurée par l'hon. M. Bégin s'inspire des principes suivants: 1e. Donner aux nouveaux établissements un caractère régional...

"L'Etat, pour agir efficacement, a besoin de tous les concours. Le ministre de la Colonisation se réjouit particulièrement de l'appui généreux qu'il reçoit depuis toujours des sociétés de colonisation et des missionnaires colonisateurs...

Le maire Aubry est d'accord avec Me Perrier pour déclarer qu'il ne faut pas que les autres villes de la province passent devant la ville de Saint-Jérôme...

M. J.-W. Cyr, marchand bien connu et l'un des directeurs de "L'Expansion jérémienne", dit lui aussi quelques mots en faveur du projet et demanda la collaboration pressée du public.

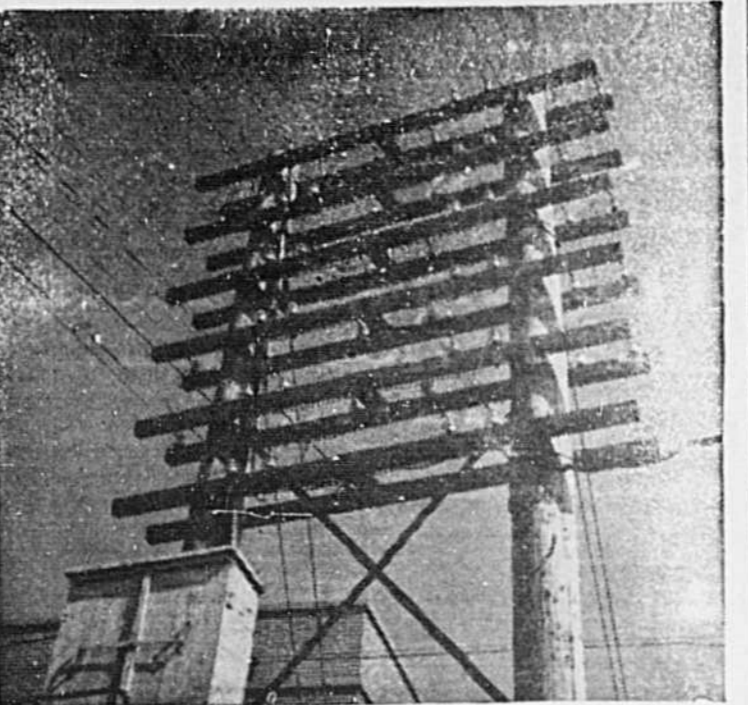


POUR VOS REPARATIONS MATERIAUX DE CONSTRUCTION PLOMBERIE -- PEINTURES QUINCAILLERIES Ferronnerie Alfred Langlois 503 rue Saint-Georges -- Saint-Jérôme

ici RADIO-CANADA Dimanche, 7 avril, 7 heures du soir. COMPOSITEURS CANADIENS LAUREATS. C'est Jean Beaudet qui dirigera le deuxième concert consacré aux oeuvres couronnées par l'Association des Compositeurs Autistes et Editeurs du Canada...

NOUVELLE IMPRIMERIE Imprimerie Beaucage J. Paul Beaucage, prop. Faire-parts Cartes de visite Cartes d'affaires Papeterie de bureau Travaux en couleurs

ON PEUT TENANT LE DRE



À l'œil du profane, cette photographie représente un simple poteau télégraphique, mais sur ses traverses reposent des fils qui faisaient partie du système de défense du Canada durant la guerre. Ce fut l'un des secrets de guerre de l'est du Canada les mieux gardés...

M. LIONEL BERTRAND PLAIDE...

(suite de la première page) à une maison dont le seuil ferme définitivement l'horizon; elle se concentre dans l'ombre, ayant peur de la clarté et de la foule; elle se circonscrit à une suite ininterrompue d'inquiétudes en face du lendemain...

Le premier député à parler en marge de la résolution fut M. J. Coldwell, député de Rosetown-Biggart, en Saskatchewan, chef du parti C.C.F., qui déclara entre autres que "la résolution méritait l'appui tant du Gouvernement que de la Chambre en général"...

M. J. H. Blackmore, député de Lethbridge, en Alberta, ex-leader du Crédit Social à la Chambre des Communes, appuya largement la résolution. Il dit qu'il a écouté "l'honorable député de Terrebonne exposer sa thèse en termes choisis et éloquentes"...

M. J. W. Herridge, député C.C.F. indépendant de la Colombie Anglaise, appuie également la proposition. M. J. A. Ross, député conservateur de Souris, au Manitoba, félicita le proposeur de la résolution et note qu'elle mérite considération.

Mme Gladys Strum, député C.C.F., prend la parole, après les discours prononcés par les députés ci-dessus mentionnés. Elle demande l'ajournement du débat, ce qui veut dire qu'elle sera la première à parler sur le sujet quand la discussion reviendra sur le tapis.

Mardi 9 avril, à 9 heures du soir: LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL. Rudolf Serkin, l'un des plus brillants pianistes de l'heure a été invité par les Concerts Symphoniques de Montréal...

LE VENDREDI, 12 AVRIL: "Symphonia domestica". Richard Strauss. Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugène Ormandy.

LES EMISSIONS DE RADIO-COLLEGE: LE DIMANCHE, 7 AVRIL. 1 hre 30 à 2 hres 30 p.m. La littérature étrangère au théâtre: Vents pâturages (Green Pastures) de Marc Connelly...

LES CHIEFS - D'OEUVRE DE LA MUSIQUE, du lundi au vendredi, à 3 heures 30 de l'après-midi. LE LUNDI, 8 AVRIL: Sonate No 3 en fa majeur (à quatre mains) K. 497, Mozart, Jesu-Maria Sanroma et Mercedes Sanroma, pianistes.

LE MARDI, 9 AVRIL: "L'Heure espagnole", opéra-comique en un acte de Maurice Ravel et Franc Chahin. Chanteurs: Mme J. Kreiger, Louis Arnould, Raoul Gilles, I. Aubert, Hector Dufranne. Orchestre sous la direction de Georges Truc.

LE MERCREDI, 10 AVRIL: Suite symphonique "Through the looking glass", de Deems Taylor. Orchestre Columbia, direction Howard Barlow.

L'AVENIR DU NORD JOURNAL HEBDOMADAIRE "Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa"

Cartes d'Affaires

Legault & Legault AVOCATS et PROCUREURS L.-L. LEGAULT, K.C. Fernand LEGAULT, B.A., LL.B. Tél. 60 295, rue Main LACHUTE Guy LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue St-Jacques MA. 3866 - MONTREAL

Paul Larose B.A., LL.B. AVOCAT 84, rue Blainville SAINTE-THERESE Téléphone 230 Résidence 185

Mario Beaudry B.A., LL.M. Avocat et Procureur Ste-Agathe des Monts Résidence 159, Tour du Lac 43, S-Vincet Tél. 374 Tél. 217

J.-Marc Vermette NOTAIRE Saint-Janvier Co. Terbonne Tél 269-w

Louis Nicolas ARCHITECTE Bureau: 298, rue Labelle, Suite 5 Résidence: 430, Blvd Melançon Saint-Jérôme, Qué.

Louis Mignault Arpenteur-Géomètre Bureau: 316 rue Saint-Georges Résidence: 17 rue Saint-Faustin SAINT-JEROME Bureau: Résidence: Tél. 25 Tél. 355

J.-Gavan Power, B.A., LL.L. Avocat & Procureur 69 rue Préfontaine Est (coin St-André) Sainte-Agathe des Monts

Yvanhoe B. Richer, C. A. COMPTABLE AGREE St-Jérôme Montréal 312, St-Georges 4850, Lacombe Tél. 58 AT. 8850

Le meilleur cirage en ville... TI-NOIR SHOE SHINE (au Restaurant du Parc) 176, ave. Parent Tél. 881 Saint-Jérôme

Gaston Gileau. C. R. AVOCAT de BOURASSA & GIBEAU Tél. 60 - 5, rue Préfontaine Ste-Agathe des Monts

Claude Prévost C. R., AVOCAT Chambre 313 132 ouest, rue Saint-Jacques Montréal Bureau: P. Lateau 5060-5065

Henri Prévost B.A., LL.B. Avocat 298 rue Labelle Tél. 85 SAINT-JEROME C.-E. Marchand, C.R., conseil

Armand Parent Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec Classe "A" Rés.: 389, Blvd Melançon Bureau: 500, avenue du Palais Saint-Jérôme, Qué. Tél. 381-w 129 St-Antoine

Jacques Poulin ARPENTEUR GEOMETRE QUEBEC LAND SURVEYOR Case postale 160 Ste-Agathe des Monts

YVON BOCK AVOCAT 2 est, rue Bellechasse MONTREAL CA. 8313

Sénécal & Cie Comptables Publics Spécialistes en impôt sur le revenu 320 St-Georges, St-Jérôme Tél. 987 16a St-Charles, Ste-Thérèse Tél. 250

Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

La Cie de Construction de Saint-Jérôme, Limitée

Entrepreneurs-Généralistes

General Contractors

CONSTRUCTION IMMEUBLE ADMINISTRATION

Edifice Marchand Tél. 61 298 rue Labelle

LACROIX, RAYMOND & BOURBONNAIS

Avocats

298, rue Labelle, Chambre — Tél.: 61 et 1142

SAINT-JEROME

Gaston Lacroix, C.R.
Raymond Raymond
Lucien Bourbonnais (Terrebonne, Tél. 106)

BERNARD TOUPIN, O.D.

Spécialiste — Optométriste

Edifice Marchand, Chambre 3
298, rue Labelle, Saint-Jérôme
Tél. 419-M

Heures de bureau: de 9h. a.m. à 6h. p.m.
Vendredi: de 9h. a.m. à 9h. p.m.

FUNERAILLES DE MME EDOUARD MARCHAND

Les funérailles de Mme Edouard Marchand, décédée à Saint-Jérôme, le 26 mars, à l'âge de 88 ans, ont eu lieu vendredi dernier, le 29, en l'église paroissiale de notre ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La messe de requiem de Perosi. Les solistes étaient MM. Guy Michaud, petit-fils de la défunte, et Beaulieu. M. Jérémie Marchand, neveu de la défunte, touchait l'orgue.

Le levé du corps a été présidé par M. le chanoine Emile Dubois, curé de St-Jérôme. M. l'abbé Camille Mayer, vicaire, a chanté le service assisté de MM. les abbés Paul Labelle et Bernard Desjardins comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur on remarquait M. l'abbé Lacroix, aumônier de l'hospice des Soeurs Grises; M. l'abbé Vaillancourt, ancien aumônier de la même maison, M. l'abbé Lauzon, aumônier du collège commercial, et M. l'abbé Bissonnette, de Montréal.

Le cortège funèbre, précédé de délégations des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre, était conduit par les fils de Mme Marchand, Me Charles Edouard Marchand, de notre ville; M. Henri Marchand, de Montréal; ses petits-fils, Me Jean-Charles Marchand, M. François Marchand, MM. Guy et Claude Michaud, de notre ville; MM. Paul et Raymond Marchand, de Montréal; son arrière-petit-fils, Charles de Montigny Marchand; ses neveux, M. Louvigny de Montigny, d'Ottawa et M. Bernard Devlin, de Québec; son demi-frère, M. Eugène Leroux, de Montréal; ses gendres, M. Arthur Michaud, de no-

tre ville, et M. Edward Buzzel, de Cowansville.

Les porteurs d'honneurs étaient Me Joseph Fortier, Me Léopold Nantel, Me Hermann Barrette, Me Camille de Martigny, Me Victor Léonard, notaire et Me Gustave Léonard, notaire.

Dans le cortège on remarquait M. Rimbaud de Montigny, M. Charles-Edouard Léonard, de Ste-Monique, M. Paul-Aimé Castonguay, M. Paul Nantel, M. Edouard Fortin, de Montréal, M. Clodomir Simard, M. Edouard-Charles Fournier, MM. Henri, Paul et Pierre Prévost et un grand nombre d'autres.

Résolution de sympathies

A une session spéciale des Commissaires d'Écoles pour la municipalité de la ville de St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, tenue le 27 mars 1946, à laquelle étaient présents: M. Arthur Desjardins, président et MM. les Commissaires Rosaire Lapointe, J.-Albert Charbonneau, J.-A. Lessard et Wilfrid Prud'homme formant quorum.

Il a été proposé par M. le Commissaire J.-Albert Charbonneau et unanimement résolu que:

Cette commission scolaire a appris avec regret, la mort de Mme Edouard Marchand, mère de M. Chs-Edouard Marchand, avocat, C.R., ex-Président de cette commission scolaire.

Elle prie M. C.-E. Marchand et toute sa famille d'agréer, de la part de cette commission scolaire, l'expression de sincères condoléances.

Que copie de la présente soit transmise aux journaux locaux pour publication.

Adopté.
(signé): Arthur Desjardins, Président.
(signé): C. Viau, Sec.-Trés.

Soirée récréative

Mme Paul Binette de notre ville, a été l'heureuse gagnante du prix donné par M. Léo Blondin, restaurateur de St-Janvier, lors de la soirée récréative des Chevaliers de Colomb, le 1er avril. M. Blondin présidait la soirée. Voici les noms des autres gagnants:

- Mlle Suzanne Fauvelle
- Mme V. Desjardins
- M. L. Gérard Alarie
- Mme G. Coulombe
- Mlle Marie Lacasse
- M. G.-E. Hamel
- M. Robert Guy
- M. A. Lecouédic
- Mlle L. Desjardins
- M. Gustave Pilon
- Mlle G. Robert
- M. Albert Côté
- Mme René Foisy
- Mme Paul Binette
- Mme A. Bélanger
- Mme O. Gingras
- Mme Noël Piché
- Mme D. Dagenais
- Mme Alfred Langlois
- Mme E. Gagnon
- M. Philippe Leduc
- Mme Alfred Langlois
- Mme M.-P. Renaud
- Mme Antonin Fortier
- Mme Geo. Boiteau
- Mme X. Plouffe
- Mlle G. Ménard
- M. G.-E. Hamel
- Mme L. Auclair
- M. Léo Blondin
- Mme Roger Binette
- Mlle Marie Lacasse
- Mme G. Pilon.

Funérailles de Mme Alcide Léveillé

Récemment, en l'église paroissiale de St-Jérôme, avaient lieu les funérailles de Mme Alcide Léveillé (née Rose-Anna Leclair), décédée à l'âge de 70 ans et 7 mois.

Lui survivaient: son époux, trois filles, Mlle Reine-Aimée Léveillé, Mme Armand Filion, (Rose-Blanche), et Mme René Saint-Vincent (Claire); deux fils, M. Philippe Léveillé, de Québec, et M. Jean Léveillé, six frères, une soeur, ses belles-sœurs, Mesdames Philippe et Jean Léveillé; ses gendres, MM. Armand Filion et René Saint-Vincent; six petits-enfants et plusieurs cousins et cousines.

Le cortège précédé de deux landaus de fleurs, était précédé de la bannière des Dames de Sainte-Anne. Le service fut chanté par M. l'abbé Mayer, vicaire, assisté de diacre et sous-diacre.

NOUVELLES DES PAROISSES

SAINT-JEROME

Décès. — M. Omer Millette, époux de Blanche Desparois, de Côte-Saint-Paul, Montréal, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 28 mars, à l'âge de 49 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 1er avril, à Côte-Saint-Paul. Un libera a été chanté à l'église de Saint-Jérôme et l'inhumation s'est faite au cimetière de Saint-Jérôme.

Mlle Ursule Richer, de Saint-Jérôme, décédée le 31 mars, à l'âge de 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 3 avril. Inhumation à Saint-Benoît.

Mme Hormidas Asselin, née Délia Clairmont, de Saint-Jérôme, décédée le 31 mars, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 3 avril.

M. Ernest Corbeil, époux de Simonne Paiement, de Saint-Jérôme, décédé le 1er avril, à l'âge de 41 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 4 avril.

Cours de préparation au mariage. — Le prochain cours de préparation au mariage aura lieu lundi prochain, le 8 avril, à 8 heures 30 du soir, au Foyer Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il sera donné par une religieuse qui traitera de l'économie domestique.

Retraite. — La retraite des garçons se clôturera dimanche après-midi.

Collecte. — Une collecte de vivres pour les enfants d'Europe a été organisée dans les écoles de la ville, cette semaine. Elle a remporté un grand succès. Nous en donnerons les résultats la semaine prochaine.

SAINTE-PAULE

Rappelons que les offices religieux du dimanche, à la nouvelle paroisse Sainte-Paule, commenceront dès dimanche prochain, le 7 avril. Trois messes seront célébrées ce jour-là, au manège du camp militaire, à 7 heures, 9 heures et 10 heures et demie.

Complets et Paletots sur mesures

Nous représentons les grands tailleurs Tip Top, Johnston et Lombardi qui ont tous une haute réputation établie dans le pays pour leur style et la qualité de leurs tissus.

Hâtez-vous de venir faire votre choix et de donner vos mesures pour un complet ou un paletot de printemps. — La demande sera grande pour le printemps et la belle saison.

Nous avons un très beau choix de complets prêts à porter à vous offrir, ainsi que quelques paletots de gabardine.

Sachez que les quantités de tissus sont limitées et que les livraisons seront lentes.

Votre marchand de mercerie et confection pour hommes et jeunes gens

J. W. CYR

314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme



Au cercle Ste-Paule, le 10 avril

Voici le programme de la prochaine réunion du Cercle d'études Ste-Paule, le mercredi, 10 avril: Continuation de l'étude du "Credo" par M. l'abbé Robillard. Débat: Affectueuses ou Indépendantes, par Mlles Cécile Allard et Henriette Chalut. Chant: "The last flower of spring" (extrait de "Martha") par Mlle Fernande Brisebois. Au piano: Mlle M.-Pauline Desjardins.

A voir comment sont nombreuses les automobiles qui roulent sur les routes les dimanches, il est bien facile d'augurer qu'on pourra à peine y circuler, cet été....

Où acheter du bon et du beau à bon marché

à bon marché

Chez HARRY

328 Saint-Georges Tél. 948-J Saint-Jérôme

PETITES ANNONCES

LOTS A VENDRE POUR TOURISTES

N'achetez pas de terrain pour bâtir votre camp d'été sans visiter le lac Alouette, à Sainte-Sophie, 30 milles de Montréal, 5 milles de St-Jérôme. 40 terrains de 100 x 100, sous les pins. Restaurant sur les lieux. S'adresser à Fernand Pinoteau, route no 41, Rang Saint-Antoine, pour toute autre information additionnelle. (3 fs, 22 mars, n. ord.)

NOUS SOMMES ACHETEURS: Bois de cordes, croutes bois franc et bois mou, bouleau, avec délinquances attachées. Mentionnez qualités, prix et point de chargement. **BOIRE & FRERES INC.**, 2,000, rue Mercier, Montréal.

VENDEUR DEMANDE

Vendeur demandé pour ville de Saint-Jérôme. Véritable occasion de faire beaucoup d'argent. Procurez-vous une agence JITO. Réservez-vous un territoire immédiatement. **SPECIAUX** attractifs. Trente jours d'essai GRATIS. Pour renseignements, catalogues, écrivez à: **CIE JITO**, B.P. 10, Station T, Montréal. (4 fs, 29 mars)

A VENDRE

Épicerie et propriété à vendre. Commerce établi depuis 25 ans. 10 appartements. Sera libre le 15 avril. Cause: maladie. S'adresser à C.P. 34, Terrebonne, Tél.: 91.

ATTENTION!

Caisses enregistrées à vendre. 25 caisses National, électriques ou mécaniques, un ou plusieurs tiroirs, avec un ou plusieurs compteurs. Toutes remises à neuf. Garanties. Livraison immédiate. S'adresser à Paul Desjardins, 4874, rue Orléans, Montréal. (2 fs, 5 avril)

A VENDRE

Bicyclette d'homme presque neuve, en très bonne condition. S'adresser à 456, rue Fournier, St-Jérôme.

TERRAIN ET ÉPICERIES A VENDRE

Terrain à vendre dans la ville de St-Jérôme. Aussi à vendre: trois épiceries dont une licenciée. S'adresser à Pelletier & Lelièvre Enrg, 304a, rue St-Georges, Tél. 952, Saint-Jérôme.

LE STABLETTES SLENDOR

Pour une forme svelte, employez les comprimés SLENDOR. Efficaces. Inoffensifs. Traitement de 2 semaines: \$1.00. De 12 semaines: \$5.00. S'adresser à la Pharmacie Prud'homme, St-Jérôme.

Cour du Recorder

Les personnes suivantes, arrêtées pour des infractions à la loi par les membres de la force constabulaire de St-Jérôme, ont comparu, dernièrement devant le recorder suppléant, Me Jean-Charles Marchand:

Fernand Grenon, militaire du camp de St-Jérôme, arrêté dans la nuit de vendredi à samedi dernier pour intrusion dans une chambre d'hôtel et ivresse tapageuse. Il a été condamné à 15 jours de prison, à \$25.00 d'amende et frais ou à défaut de cette somme à 15 jours de prison additionnels.

Euclide Cousineau, de L'Abord-à-Plouffe, arrêté dans la nuit de samedi à dimanche pour exhibition de sa personne dans un endroit public. Il a été condamné à \$10.00 d'amende et frais.

Denis Sigouin, arrêté pour ivresse tapageuse, le 1er avril. Il a été condamné à \$10.00 d'amende et frais.

MONDANITES

Mlles Flerette et Thérèse Dumouchel, de notre ville, ont pris part, le samedi 30 mars, à l'hôtel Windsor de Montréal, au bal annuel des Latins d'Amérique.

M. et M. Auguste Lorrain et leur fille, Mlle Marie Lorrain, de notre ville, sont revenus, le jeudi 28 mars, d'un court séjour à New-York.

M. J.-H. Desjardins, maître de poste de St-Jérôme est entré, cette semaine, à l'Hôtel-Dieu de

Bureau: 953-W
Résidence: 707-J

Bureau tous les jours

André Racine, O.D.

Spécialiste — Optométriste

Membre de la Société d'Optométrie Analytique de Montréal

316, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

Paul Brosseau, A.P.A.

(Commandant Camp Militaire St-Jérôme)

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités—Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

295 St-Georges
St-Jérôme, Qué. Tél.: 1099 - 523

Optométriste

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

HENRI J. LEJOUR, O.D.

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal

Heures de bureau: 9.30 a.m. à 7 p.m. et sur rendez-vous

298 ST-GEORGES TEL 117 ST-JEROME

MAGASIN DE COUPONS ET DE LINGERIE FEMININE

MME J. LEBLANC

283, rue Villemure (à l'arrière du marché) SAINT-JEROME
Tél.: 532

Téléphonistes Demandées

On demande immédiatement des téléphonistes âgées de 16 ans ou plus. Education: au moins 8e année, bilingues.

S'adresser au bureau d'emploi

270, rue Labelle, Saint-Jérôme

FEU - VOL - VIE - ACCIDENT - MALADIE

Pelletier & Lelièvre Enrg.

Assurances Générales

IMMEUBLES

Tél. 952

304 A, rue St-Georges SAINT-JEROME

Montréal pour y subir une intervention chirurgicale. Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Desjardins.

Mlle Alice Teasdale, de notre ville, est actuellement sous traitement à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Nous formons des vœux pour son retour à la santé.

Mme Paul Bruchési et Mme Angéline Tresler-Mongenais, de Montréal, étaient de passage en notre ville, chez Mme Sèvre Laviolette et Mlle Marie Hillman.

Le capitaine Maurice Coutu et Mme Coutu, de St-Jérôme, ont passé la dernière fin de semaine à Joliette, chez les parents du capitaine Coutu.

Mlle Marie Labelle, de Pointe-Claire, autrefois de L'Orignal, Ont., était en visite, cette semaine,

chez le Dr Léon Dugal, de notre ville.

Les fiançailles de Mlle Micheline Boyer avec M. Paul Beau-séjour ont eu lieu dimanche dernier, chez les parents de la fiancée, M. et Mme A. Boyer.

Mme Léandre Prévost, M. Léandre Prévost et M. William Eykel, de Montréal, ont passé la fin de semaine à St-Jérôme, chez Mme Jules-Edouard Prévost.

M. et Mme Donatien Tessier, M. Michel Labelle et Mlle Fleurette Crispin étaient en visite, en fin de semaine, chez M. Ménaspe Crispin, de Rivière-à-Gagnon.

M. et Mme Marsan et leur fille, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville chez le père de Mme Marsan, M. Joseph Tessier.

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district

Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté "Harriett", "Hubbard", "Ayer", Elisabeth Arden, Barbara Gould et Max-Factor

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

Téléphones: 558 et 559

341, RUE SAINT-GEORGES,

SAINT-JEROME

Voisin du marché